


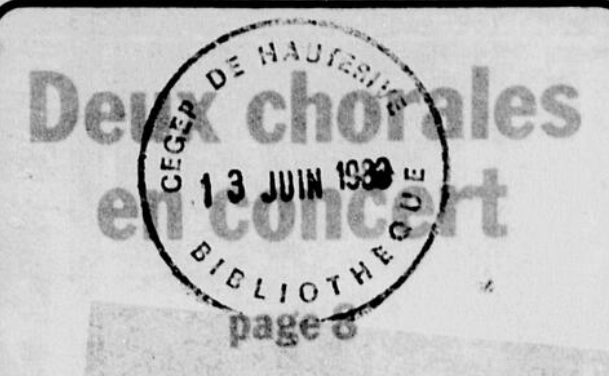
Le Nordic

LE SAMEDI 4 JUIN 1983
18e année NO: 22

BAIE-COMEAU SEULEMENT,
en kiosque 50c



Beaulieu
Crespin et ass.
optométristes



Deux chorales
en concert
page 3

BELANGER acquitté

page 6

La reine de Travski revient de la Floride

page 2

Pierre Maltais à Forestville



DU TRAVAIL pour les jeunes

Pour
une
occasion
spéciale...


Faites
appel au
296-3391

HÔTEL LE MANOIR
+++++ 🍴

LA RELANCE S'AMORCE

pages 3 et 4

At noon
July 1
let's sing
O CANADA



À midi
le 1er juillet
chantons
O CANADA

Avec ou sans
rendez-vous

589-8461

908, rue De Puyjalon,
Baie-Comeau (secteur Hauterive)



Salon Ti-bo

coiffure unisexe

A l'occasion de son
2e ANNIVERSAIRE,
avec toute coiffure de
10 \$ et plus vous serez
éligibles au tirage d'un
séchoir Wigo d'une
valeur de **98 \$**.
Tirage le 7 juillet



Sylvie
avise sa clientèle
qu'elle fait
maintenant partie
de l'équipe du
Salon Ti-Bo.
Bienvenue à tous



Dans Saguenay c'est clair, celui qu'on veut c'est Pierre !

Candidat indépendant

Réservé et payé par Marien Martin, agent officiel.



A Palm Beach, sous le soleil. Guylaine a tellement apprécié son voyage qu'elle l'a prolongé d'une semaine.

La Reine de Travski a apprécié le soleil de la Floride

par Raphaël HOVINGTON

BAIE COMEAU - La Reine de Travski, Guylaine Rioux, revient de la Floride, où elle a séjourné durant trois semaines, grâce à la Société de la traversée du fleuve St-Laurent.

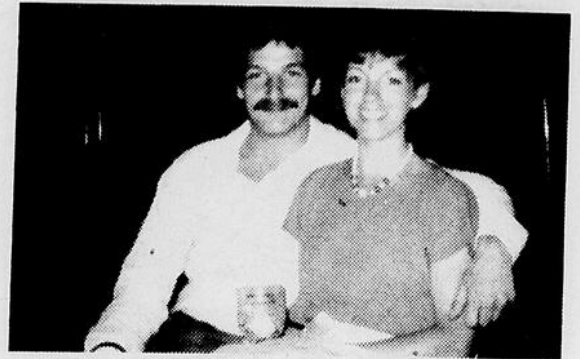
Ce voyage lui a été couronnement. Il trousseau de la reine. Il offre le jour de son figurait dans le De retour au pays,

Guylaine a tenu à dire qu'elle avait grandement apprécié le soleil de la Floride.

Son expérience comme duchesse, puis reine de Travski, elle la trouve satisfaisante. Mais elle note que ce concours exige beaucoup de travail. «C'est un véritable petit commerce», confie-t-elle, et il faut être de ces personnes qui mènent leurs choses à bout jusqu'à la fin pour s'embarquer dans une aventure comme celle-là.

Guylaine est coiffeuse de métier. Elle travaille au Salon Triano depuis quatre ans, sous la direction de Claudine Bouchard, qui fut son professeur à la polyvalente. Or donc, après son travail, elle partait faire du porte à porte pour vendre des chandails.

Et, c'est ainsi, avec l'aide de son commanditaire, André Tremblay, qu'elle réussit un exploit, en inscrivant le record suivant: elle accumula 11 870 points (chaque



En compagnie de son commanditaire, André Tremblay, la reine de Travski, Guylaine Rioux, a visité la Floride. On la votti ici dans une calèche d'époque à Orlando, alors qu'elle circulait dans un village historique.

point représente un dollar de vente) et fut proclamée Reine de Travski.

Au point de départ, elle ne brigait pas l'élection, mais le désir de gagner s'installa petit à petit. Comme elle croyait en la traversée et aux produits mis en vente, elle traversa la crise économique sans difficulté pour amasser une véritable petite fortune.

Aux duchesses inscrites dans la course actuelle, elle recommande de chercher de l'appui et un commanditaire. De l'appui pour traverser plus facilement les moments de découragement, se motiver et trouver des idées.

Vouloir vivre l'expérience de duchesse, c'est accepter de donner un été, soutient encore Guylaine Rioux. Puisqu'elle ne pouvait se livrer à ses sports préférés, l'été dernier, elle s'impliqua davantage, si bien qu'à la fin de la course, elle remporta le titre.

Guylaine Rioux est donc satisfaite de son expérience et a véritablement apprécié son séjour dans la Floride.



Au moment de l'élection, alors qu'elle échappait des larmes de joie.



MESSAGE IMPORTANT

S'adressant à tous les élèves de Secondaire III, IV et V

La Commission Scolaire Baie-des-Ha! Ha! Enseignement professionnel

En 1983-1984 la Commission scolaire Baie-des-Ha! Ha! dispense les options suivantes:

OUVRIER-PAPETIER

Secondaire IV et V.
Professionnel Long.

- * Travailleur généraliste et polyvalent oeuvrant dans l'industrie des pâtes et papiers. Unique au Québec en collaboration avec l'industrie.

OPERATEUR EN TELECOMMUNICATION

Secondaire V.
Professionnel Long.

- * Travailleur spécialisé, oeuvrant dans le domaine des communications aériennes et maritimes. Collaboration étroite école et employeurs.

INSTALLATEUR ET REPARATEUR D'EQUIPEMENTS DE TELECOMMUNICATION

Secondaire VI.
Cours supplémentaire.

Pré-requis: Secondaire V: Dépanneur d'appareils électroniques domestiques II.

- * Travailleur spécialisé dans l'installation, l'entretien et la réparation d'appareils de télécommunication.

Je désire plus d'informations sur l'un ou l'autre de ces options ci-haut mentionnées.

NOM DE L'OPTION: _____

NOM DE L'ETUDIANT: _____ TELEPHONE _____

ADRESSE: _____

ADRESSER LA PRESENTE A:

La Commission Scolaire Baie-des-Ha! Ha!
POLYVALENTE DE LA BAIE
1802, John-Kane Ville de La Baie
G7B 1K2 a/s M. André Simard Tél.: 544-2843

Pierre Maltais attaque surtout les libéraux

par René VALLEE

L'ouverture de la campagne du candidat indépendant Pierre Maltais n'a pas laissé indifférents les 300 supporters qui l'ont écouté et encouragé, mercredi soir, à Forestville. Pour l'essentiel, le bouillant candidat s'est appliqué à décrier la situation d'injustice faite aux jeunes du Québec.

Malgré l'instruction, les jeunes sont durement frappés par la crise sévissant dans le monde du travail. S'ajoute une allocation insuffisante, dit M. Maltais, pour les jeunes assistés sociaux qui ne touchent que 144 \$ par mois. Le candidat fait une priorité de l'urgence de fournir de l'emploi à cette catégorie de citoyens.

Il a soutenu que péquistes et libéraux manquent à leur devoir en ne s'occupant pas suffisamment du sort réservé aux jeunes et aux individus les plus démunis de la société.

Avec sa pratique traditionnelle de l'art oratoire, l'avocat Pierre Maltais a littéralement soulevé ses sympathisants en s'attaquant au

Parti québécois et en dénonçant les pratiques du Parti libéral du Québec.

Le manque d'envergure du gouvernement et la faiblesse de l'opposition libérale auraient conduit «au monde de fou» de la surréglementation et des législations qui desservent les intérêts de la population. Le rôle d'un député, explique le candidat, c'est d'apporter sa contribution pour que les lois servent les gens.

«Si nous n'avions pas les journalistes, dit-il en parlant de l'opposition officielle, elle n'aurait rien à dire au gouvernement. C'est une «gang» de pas bons!» Il s'est interrogé à savoir si les libéraux sont capables d'aider à améliorer «les législations de pétés, de flyés, de pas bons», proposées par les péquistes.

Un indépendant

Il n'est pas nécessaire d'appartenir à un parti politique pour apporter certaines améliorations dans la circonscription électorale de Saguenay. A ce propos, il cite l'exemple du traversier qui offre



Cette dame essuie des traces de rouge à lèvres. «Pierre, ça toujours été mon candidat», nous a-t-elle confié.

peu de services tout en exigeant des coûts irrationnels.

Comme indépendant, Me Pierre Maltais se sentira libre d'appuyer les législations favorables à son comté, de voter avec le gouvernement s'il le faut. Le seul chef qu'il reconnaît, c'est le peuple. Il a même félicité le gouvernement pour la réouverture de Scierie des Outardes, projet sur lequel Pierre Maltais dit avoir travaillé. «On avait peur que je sorte certaines choses pendant la campagne».

Du temps à perdre

La majeure partie

des attaques du candidat indépendant ont été dirigées vers le Parti libéral qui, au même moment, tenait une assemblée à Forestville avec la participation de trois députés.

Me Maltais s'est dit étonné de voir ces députés dans le comté afin de le combattre. «Ces cinq (sic) nouilles essaient de convaincre les gens qu'une autre nouille ferait mieux que moi». Dans son langage coloré, le candidat a indiqué qu'au lieu de s'attacher à expliquer les mauvaises lois du gouvernement, ces députés «devraient expliquer ce qu'ils font à Québec». Il lui semble éga-

lement qu'ils devraient avoir autre chose à faire que de discuter de son cas au caucus.

Par ailleurs, il a qualifié de «moutons» ses adversaires dans la présente campagne électorale, ajoutant que le comté avait besoin d'un lion pour le protéger.

Outre la situation de l'emploi, le candidat Pierre Maltais se propose, «sans caisse occulte», pour défendre des dossiers à la portée d'un indépendant: transports, pêcheries, tout autre problème concret concernant les citoyens.



Pierre Maltais propose son expérience pour aider à améliorer la qualité des travaux parlementaires. Il se donne au service d'aucun parti mais des citoyens.

Seconde assemblée publique des libéraux

par René VALLEE

La seconde manche de la campagne du libéral Ghislain Maltais devait se jouer mercredi soir à Forestville. Proposant un programme conçu lors du dernier colloque des libéraux de Saguenay, M. Maltais était appuyé des députés Claude Dauphin, Gilles Rocheleau et Pierre Paradis.

Encore une fois, il a reçu la confirmation qu'il serait le seul candidat libéral que le parti continuera de reconnaître officiellement. S'apercevant que «l'autre Maltais allait du bord du Parti québécois», le député Pierre Paradis a dit ne pas comprendre l'appui donné à Ghislain Maltais par Pierre Maltais à la toute fin du congrès d'investiture.

Le programme soumis par le candidat Ghislain Maltais en cours de campagne, reçoit l'appui du Parti libéral du Québec et de son aile militante.

Loi 37

Par ailleurs, le député Gilles Rocheleau a indiqué que le Parti libéral s'était battu con-



Ghislain Maltais

tre la Loi 37, fusionnant de force les villes de Baie-Comeau et de Hauterive, parce que le PQ n'avait pas déposé toutes ses cartes sur la table. On s'y serait opposé parce qu'elle brimait les droits et libertés de la personne.

A un journaliste, M. Rocheleau devait affirmer que son parti, s'il formait le prochain gouvernement, avait l'intention de réinstaurer la taxation sur les barages par souci d'équité envers la population

de Baie-Comeau et éviter qu'elle fasse les frais de la fusion. Un peu plus tôt, il précisait que le Parti libéral n'avait jamais été contre la fusion en soi.

Si on ne s'entend pas sur l'assistance à l'assemblée du candidat Ghislain Maltais, entre 150 et 200 personnes ont bondé la salle de la brasserie La Brochette. Le lancement de la campagne libérale s'était déroulé la semaine précédente à Baie-Comeau.

UNE BONNE ANNEE POUR LES CAISSES POP

par René VALLEE

Les caisses populaires, sises entre Baie-Comeau et Tadoussac, affichent un bilan positif laissant croire que la relance est maintenant amorcée. Selon M. Raymond Baribeau, directeur à la division financière et immobilière de la Fédération des caisses populaires de Québec, «on vient d'émerger des difficultés des deux dernières années».

Pour 1984, les prévisions sont également positives. L'accent portera sur la qualité des prêts, la récupération des prêts, un meilleur contrôle administratif et la qualité du service aux membres.

Le manque de liquidité qui a nécessité l'intervention «demandée» de la Fédération aux caisses populaires de Baie-Comeau et de Hauterive, est en voie

de s'estomper. Ces institutions qui enregistraient des déficits l'an dernier, se retrouvent, cette année, avec des surplus.

Caisse de Hauterive

A son assemblée générale du 30 mai, la Caisse populaire de Hauterive a pu annoncer que son actif filait allègrement vers les 50 millions de dollars. Il était de 47 944 452 \$ au 28 février dernier.

On a pu réduire à 331 183 \$ les créances douteuses qui atteignaient 760 563 \$ l'an dernier. Au chapitre des trop-perçus, la caisse était dans le rouge de 822 667 \$ en 1982 contre 127 127 \$, cette année. On a connu moins de demandes d'emprunt d'où une augmentation de la liquidité qui se situe à plus de 30% du passif-dépôts.

Caisse populaire de Baie-Comeau

A la Caisse populaire de Baie-Comeau, après onze mois d'exercice, l'actif a connu une augmentation de 700 000 \$ pour atteindre le montant de 22,3 millions \$. Les administrateurs constatent que les membres ont choisi de payer leurs prêts par anticipation et de payer comptant des achats importants.

Les prêts ont augmenté légèrement en rapport avec l'an dernier, soit environ 400 000 \$. On a dépassé les objectifs de croissance dans les déboursés de 800 000 \$ dans les prêts personnels et atteint dans les prêts hypothécaires. Les remboursements ont également progressé.

Sur les prêts, on a perdu moins d'une demie de un pourcent

comparativement avec l'an dernier, c'est-à-dire, 66 000 \$. Au chapitre des revenus, on enregistre un surplus de 93 000 \$ alors que le dernier bilan se soldait par un déficit de 196 000 \$.

La confiance

Quant au problème de liquidité que les deux caisses ont connu, il devait se résoudre complètement avec la relance de l'économie. Ce problème échappait à tout contrôle, a expliqué M. Baribeau. Il ajoute, «on a vu se gruger les réserves mais on est en train de les reconstituer». Par ailleurs, les directeurs de ces deux caisses importantes soulignent que leurs sociétaires ont conservé entière confiance en leurs institutions coopératives.



La colonie de vacances Coli-Cono est subventionnée par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Tous les participants peuvent s'adonner à diverses activités; sports, camping, danse, théâtre, arts plastiques et activités de plein-air. (Photo: R. Vallée)

Coli-Cono, Colonie de vacances unique en son genre

par René VALLEE

la colonie de vacances Coli-Cono accueillera sa clientèle. Coli-Cono veut

sensibiliser les jeunes à la vie avec des personnes handicapées afin de favoriser, d'une part, l'intégration des handicapés et, d'autre part, l'ouverture des esprits.

Le Nordic

Hebdomadaire publié le samedi par les Editions Nordiques, une division de Groupe Quebecor Inc.

Directeur général régional: Paul Brisson

Directeur général: Claire Brisson

Directeur de l'information: René Vallée
Raphaël Hovington
Paul Fortier

Directeur commercial: Daniel Emond
Luc Michaud
Yves Proutx

Directeur de la photographie: Jean-Paul Fouquet

Salle de montage:
Raymonde Dubé
Diane Labonté
Ginette Beauhieu
Monique Dubé
Ghislaine Perreault

Directeur administratif: Guy Dallaire
Comptable: France Michaud
Denise Côté
Christine Bergeron
Hélène Lévesque
Louise Lévesque

Imprimé aux Ateliers Nordiques, une division de Groupe Quebecor Inc., Sept-Îles (962-9441).

LE NORDIC,
3, Place LaSalle
296-6744
296-5900

LES HEBDOS REGIONAUX
ASSOCIATION
DES EDITEURS
DE LA PRESSE HEBDOMADAIRE
REGIONALE FRANCOPHONE

JOURNAUX
SELECT
DU QUEBEC

Le courrier de deuxième classe, enregistrement no 2298
Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Le contenu de ce journal ne peut être reproduit sans l'autorisation expresse et écrite de ce journal.

Les trois candidats sont tous dans la course

Les deux prochaines semaines seront d'une importance capitale pour départager les candidats qui s'affrontent au cours de la présente campagne électorale dans Saguenay. Soumis au jugement du peuple, ils sont officiellement quatre. Un cinquième surgira peut-être des cendres du Crédit social cette fin de semaine.

Que l'on se retrouve avec cinq candidats à courtiser l'électorat de Saguenay, il n'y en a que trois à monopoliser vraiment l'attention: la candidate péquiste et les deux Maltais. L'évaluation des forces est présentement difficile parce que la polarisation généralement observée à l'égard des partis majeurs, joue beaucoup moins depuis que l'indépendant Pierre Maltais est entré dans la course.

Cette dernière candidature force libéraux et péquistes à réviser leur plan d'attaque. Jusque là, on pouvait s'attendre à l'affrontement traditionnel des deux grands partis, l'un adoptant le comportement de l'opposition, l'autre jouant la carte du pouvoir et de ses réalisations. Avec son style des années soixante, pour ne pas dire plus, Pierre Maltais s'impose après avoir laissé planer le doute d'une éventuelle candidature. Les jeux étaient alors nécessairement faussés car le candidat indépendant ne pouvait pas être considéré comme quantité négligeable.

A deux semaines du scrutin, on se rend compte que Pierre Maltais constitue une réelle menace. Sans parti politique et le sentiment de n'avoir rien à perdre, Pierre Maltais tire sur tout ce qui bouge. Il ne lésine pas sur le purisme de l'expression pourvu que «son» public vibre, trépigne et applaudisse. Le candidat n'a pas à défendre les orientations d'une formation politique puisqu'il est son propre parti politique. L'indépendant n'a pas à répondre au nom du gouvernement puisqu'il s'en va à l'opposition. Si quelqu'un lui reproche son passé, Pierre Maltais répond qu'il ne demande pas un procès de béatification mais un poste de député à Québec. Par les temps qui courent, on s'étonnerait que quelqu'un se lève dans la capitale provinciale pour lui lancer la première pierre.

Chez les péquistes, l'usure du pouvoir handicape la candidate Johanne Isabel. Toutefois, elle sait miser sur une idée quasi inépuisable: l'indépendance. C'est d'abord cette idée qui a contribué aux réélections successives de Lucien Lessard dans Saguenay et ce, beaucoup plus que le Parti québécois lui-même. Les observateurs remarquent

que les citoyens du comté sont des «indépendants» dans l'âme.

La carte maîtresse de Johanne Isabel n'est pas facile à vendre quand on sait à quel point le PQ a galvaudé sa raison d'être au cours des dernières années, ce qui a rebuté plusieurs de ses sympathisants. Toutefois, la candidate peut compter sur une stratégie graduellement développée et ponctuée d'annonces bien senties qui ont tout le poids de l'appui gouvernemental. Annoncer la concrétisation de projets à caractère économique, c'est bien, mais assurer la population que ces projets vont durer, c'est mieux.



Editorial

René Vallée

Dans le camp des libéraux de Ghislain Maltais, on sent très bien que l'objectif à atteindre c'est de vaincre le Parti québécois. Prendre Saguenay au moment des partielles revêtait l'aspect d'un symbole pour l'ensemble du Québec. Si le premier comté jamais acquis aux péquistes passait entre les mains libérales, cela pourrait signifier le début de la débandade. Les libéraux y comptent bien. D'ailleurs, la présence soutenue de députés libéraux aux assemblées de Ghislain Maltais est fort révélatrice de l'intérêt suscité par Saguenay.

Mais il y a une ombre au tableau. La défection de Pierre Maltais, candidat défait à la convention libérale et se présentant aujourd'hui comme indépendant, crée un malaise certain bien que sa candidature soit aussi nuisible aux péquistes. Les libéraux doivent donc combattre l'unité rompue et rallier le plus grand nombre de militants autour d'un Ghislain Maltais nettement plus averti et mieux entouré qu'en 1981. Une réserve, cependant, Ghislain Maltais doit demeurer aux aguets et repérer, au plus «sacrant», les agents doubles.

Présentement, la force du Parti québécois, c'est la grande discrétion dont il s'entoure.

Société d'entraide, La reprise est amorcée

par René VALLEE

«Le ménage est terminé», a déclaré le président de la Société d'entraide économique Manicouagan, M. Claude Bazinet, lors de l'assemblée générale annuelle de mardi. L'organisme doit maintenant mettre l'accent sur la confiance en cette institution financière.

Dans son rapport, le président a indiqué qu'on avait enrayé l'hémorragie. «On n'aura plus à subir de perte», a-t-il dit avant de proposer un plan d'action.

Ce plan d'action sonne le réveil des propriétaires de petites et moyennes entreprises pour qu'ils continuent à transiger normalement avec la Société

d'entraide. Il propose, entre autres, la consolidation du placement, la réduction des mauvaises créances et la reprise des opérations d'épargne et de crédit.

Par ailleurs, le journal a appris que les opérations de prêt devraient reprendre en septembre ou octobre prochain, rendant la société complètement opérationnelle.

Parmi les bonnes nouvelles, annoncées par le président Bazinet, on retient que la liquidité est rétablie depuis le mois de décembre 1982 et qu'on dispose d'une marge de crédit de 7 millions \$.

Des chiffres

A la fin de la période s'étendant du premier

juin 1982 au 28 février 1983, l'actif de la Société d'entraide se situe à 34 609 830 \$. L'insuffisance du fonds de roulement est passé de 4 118 249 \$ à 1 071 226 \$. La perte nette de la période se chiffre à 1 462 671 \$ dont 1 237 897 \$ pour les créances douteuses. Le conseil d'administration évalue à 1,23 \$ la perte nette par action.

Elections

Etant donné qu'aucune candidature n'avait été soumise à l'un ou l'autre poste du conseil d'administration, on a accepté de considérer les candidatures soumises par l'assemblée. Mais aucune n'est venue.

Au conseil de surveillance, M. Gérard Marti-

neau a été élu pour combler un poste vacant.

Précédemment, l'assemblée avait accepté à l'unanimité une proposition voulant que toute personne élue n'ait pas partie liée avec la Société d'entraide de sorte que, pendant le mandat de l'administrateur, ce dernier ne puisse contracter des emprunts auprès de la Société. Cette précaution visait à éviter les possibles conflits d'intérêt. Une telle clause devrait être incluse dans la nouvelle réglementation des institutions financières.

On a dû procéder par élection à la nomination d'une firme de vérificateurs. La votation a favorisé la firme de Jean-Louis Martel.

Fête du Canada Une fête apolitique

par René VALLEE

Le 116e anniversaire du Canada sera marqué dans la région par de nombreuses activités, fruits des initiatives manifestées par le comité des Fêtes du Canada

Manicouagan-Charlevoix, les Cadets de l'air et le Service de la récréation de la ville de Baie-Comeau.

Présidé par le journaliste de Radio-Canada Matane, Charles Hame-



Baie-Comeau était sur l'itinéraire de Mme Lise Thibault, présidente du comité du Québec pour la Fête du Canada. Pendant la semaine du 30 mai, elle a également visité Val d'Or, Matane, Rivière-du-Loup, la Beauce et Sherbrooke. (Photo: J.P. Fouquet)



RELIGION

Mgr Ebacher

Règles de vie

Nous avons tous besoin de règles pour guider et éclairer notre vie.

Beaucoup d'entre nous retrouvent la sagesse et la lumière des règles contenues dans la Parole de Dieu.

Jésus nous y rappelle les commandements de Dieu: aimer Dieu, aimer les autres, s'aimer soi-même. En ces temps, il est important de se rappeler les gestes concrets du respect des autres et de leur bien: ne pas tuer, ne pas voler, ne pas mentir, ne pas se servir des autres pour sa propre satisfaction.

De plus, Jésus nous invite à prendre au sérieux le style de vie qui fut le sien. Vivre selon les engagements de son baptême, c'est être patient dans la vie. C'est être courageux dans l'épreuve. C'est être ferme dans notre confiance en Dieu. C'est ne jamais désespérer, quelles que soient nos pauvretés et les misères des autres. C'est laisser brûler dans notre coeur le feu de l'amour.

Devenir des saints, c'est en somme simple comme ça. Mais nos vies sont tellement compliquées ...

lin, le comité local des Fêtes du Canada soulignera l'événement par une série de manifestations comprenant, entre autres, une émission de radio, un souper champêtre suivi de spectacles et d'un feu d'artifice. Toute la journée du premier juillet est organisée de façon à ce que chacun ait le goût de participer à la fête.

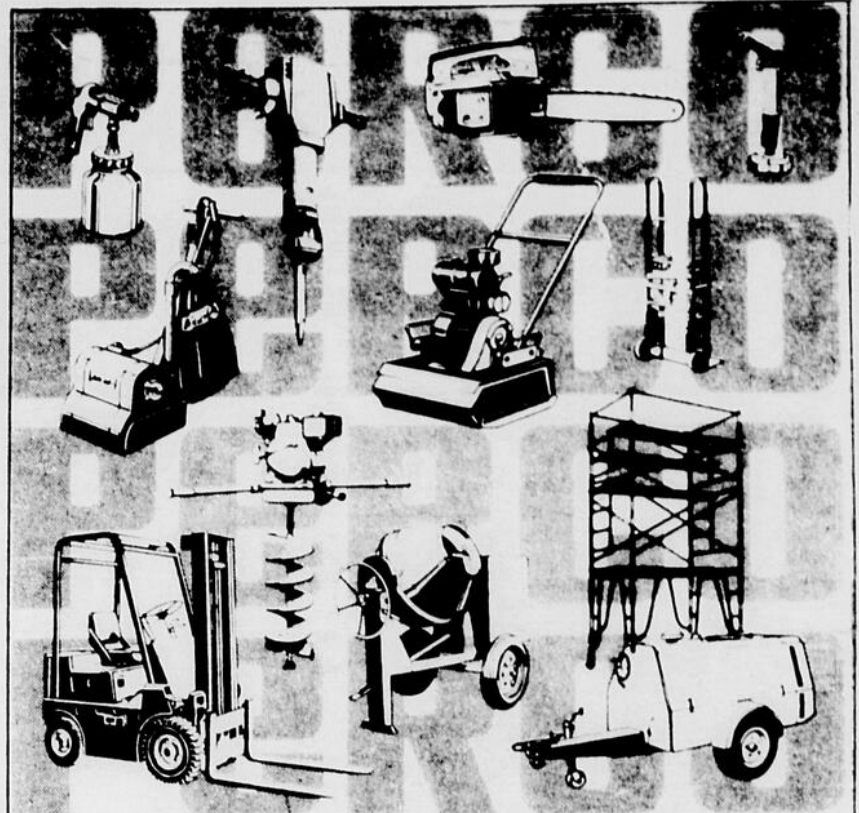
Rencontrant le Cercle de presse Lefrançois, au déjeuner de mercredi, la présidente provinciale, Mme Lise Thibault, a dévoilé les montants accordés aux projets soumis dans les comtés de Manicouagan et de Charlevoix. Une subvention de 12 200 \$ est octroyée à Manicouagan et 5 600 \$ au comté de Charlevoix. S'ajoute une somme de 3 500 \$ au Service de la récréation de

Baie-Comeau pour la réalisation du feu d'artifice.

Chevauchant les deux comtés, la seule ville de Baie-Comeau disposera de 5 000 \$ pour conduire les projets issus du milieu.

La présidente du comité du Québec a tenu à préciser que tous les citoyens se devaient de participer aux Fêtes du Québec et du Canada. Elle ne voit aucune connotation politique dans ces fêtes dont la population doit profiter pour célébrer l'arrivée de la belle saison.

Rappelons que les artisans de la fête du Canada sont tous des bénévoles qui, pour mener les préparatifs à bonne fin, sont obligés de faire appel à la collaboration du public et des entreprises.



Pourquoi acheter? PERCO loue tout!

**OUTILS ET ÉQUIPEMENTS
DE QUALITÉ POUR UN
TRAVAIL PROFESSIONNEL**

Résidence — Industrie — Construction

PERCO

132, boul. Comeau, Baie-Comeau
(face à Hydro-Québec)
296-8600

Le 20 juin, on vote libéral on vote Ghislain Maltais

C'
TEMPS

POURQUOI? • pour l'équipe...

Les 43 députés libéraux du Québec à l'Assemblée nationale ont reconnu unanimement Ghislain Maltais comme seul candidat libéral qui puisse être accepté pour le comté de Saguenay

• pour l'avenir...

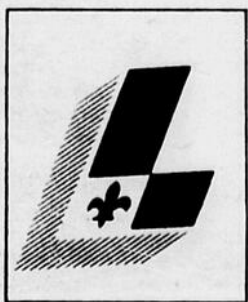
Parce que le parti libéral s'y connaît en économie et que la relance économique ne peut se réaliser que par le travail et les emplois pour tous

• pour l'intégrité...

Parce que Ghislain Maltais a un passé d'homme public reconnu qui est garant de ce qu'il propose pour l'avenir



Le 20 juin,
"c'est même très clair"
on vote
GHISLAIN



Réservé et payé par Jean-Louis Martin, agent officiel.

Le Manoir

**Le dimanche
5 juin 1983**

Festival de homard
(à compter de 18h00)

La bisque de homard
Le coussin de homard
Homard bouilli/grillé/newburg
Salade Waldorf

Fraises macérées
Chariot de pâtisseries

Café maison

15,00\$
(taxe & service en sus)

A compter de 18 heures

Pour réservations:
296-3391



LE JUDICIAIRE

Jean-Marc Letarte

L'issue du procès aux Assises: Carol Bélanger acquitté

C'est à l'issue d'un procès qui dura quatre jours, et après avoir entendu pas moins d'une dizaine de témoins, qu'en fin d'après-midi le vendredi 27 mai, les jurés se retiraient afin de délibérer. Quarante minutes plus tard ils revenaient dans la salle d'audience. A la première question qui leur était posée par le greffier à savoir s'ils étaient tous d'accord sur le verdict qu'ils étaient prêts à rendre, il fut répondu «oui». A la seconde question à savoir cette fois si l'accusé Carol Bélanger était coupable ou non coupable de l'accusation qui lui était reprochée, le président du jury répondit: «NON COUPABLE», et chacun des onze autres jurés entérina ledit verdict. C'est sous les applaudissements des personnes présentes dans la salle que le verdict fut accueilli.

L'ACTE D'ACCUSATION:

Carol Bélanger, un citoyen de Hauterive, résidant au 1694, rue Pottier, se présentait au Palais de justice de Baie-Comeau le 24 mai dernier, afin d'y subir devant douze jurés, son procès en rapport avec l'accusation d'avoir, entre le 8 août 1981 et le 10 août 1981, à Hauterive, district de Hauterive, illégalement, frauduleusement et sans apparence de droit, volé des feuilles

de revêtement d'aluminium d'une valeur de 2 000 \$, incorporées et faisant partie intégrante du restaurant Le Mandarin, dans lequel la Caisse d'entraide économique Manicouagan a un droit et un intérêt à titre de créancier hypothécaire, commentant ainsi l'acte criminel prévu aux articles 283-1-A et 294-A du Code criminel du Canada.

Comme je vous le mentionnais dans ma chronique de la semaine dernière, étant donné l'heure de tombée du NORDIC, je ne pouvais vous relater la preuve qui avait été apportée par le procureur de la Couronne Me Pierre Michaud, dû au fait que les jurés étaient à entendre les plaidoiries des procureurs à compter du vendredi matin, et qu'il se pouvait fort bien que ceux-ci soient à procéder à leurs délibérations lors de la parution de mon article, et que je ne voulais d'aucune manière, même si j'en avais le droit, relater la preuve qui avait été faite devant eux, dû au fait qu'il pouvait arriver que la formulation d'une phrase aurait pu, on ne sait jamais, faire changer la décision prise par un ou plusieurs jurés. J'avais alors promis de vous en toucher un mot cette semaine, donc je

m'exécute.

L'ENSEMBLE DE LA PREUVE FAITE DEVANT LES JURÉS:

Il a tout d'abord été mis en preuve par le procureur de la Couronne Me Pierre Michaud, que Carol Bélanger avait récupéré pour 2 000 \$ de feuilles d'aluminium revêtant l'extérieur de l'ex-restaurant Le Mandarin. Il y eut d'ailleurs admission de l'accusé à cet effet.

Il fut par la suite prouvé devant les jurés que ce revêtement d'aluminium avait été posé sur l'immeuble par la compagnie de revêtement de Carol Bélanger, dont il est l'unique actionnaire et ce, à l'automne 1979, lors d'un sous-contrat que sa compagnie avait obtenu de la compagnie G. Perron Construction Inc. Ledit sous-contrat donné à la firme de Carol Bélanger était pour un montant de 7 000 \$. En 1980, la compagnie qui avait accordé le sous-contrat à Carol Bélanger, G. Perron Construction Inc. fut mise en faillite. N'ayant point reçu son dû, Carol Bélanger entreprit alors plusieurs démarches afin que sa facture soit réglée par G. Perron Construction ou par le syndic à la faillite, mais en vain.

Par la suite, l'accusé Bélanger se rendit rencontrer M. Chet Kay Man, président de la compagnie qui opérait le restaurant Le Mandarin. Il lui fit alors part qu'il voulait récupérer SA tôle et il va s'en dire, il eut avec ce dernier une conversation relative au paiement de sa facture. Constatant que rien n'aboutissait, il prit contact avec des préposés de la Caisse d'entraide économique Manicouagan qui refusèrent alors de la payer. Il leur demandait alors s'il pouvait avoir l'espoir que sa facture soit acquittée, on lui répondit alors dans l'affirmative. Au bout de quelque temps, constatant qu'il allait tout perdre, c'est au vu et su de tous que le 8 août 1981 il se rendait au restaurant Mandarin et com-

mençait à dépouiller les murs extérieurs du matériel qu'il y avait posé. Il dut mettre fin à ses opérations de reprise de matériel suite à une injonction qui lui était signifiée le 10 août 1981, deux jours plus tard, par l'étude Lavoie, Verret et Associés de Hauterive, à la demande de leur cliente, la Caisse d'entraide économique Manicouagan. Par la suite, la plainte de vol de revê-

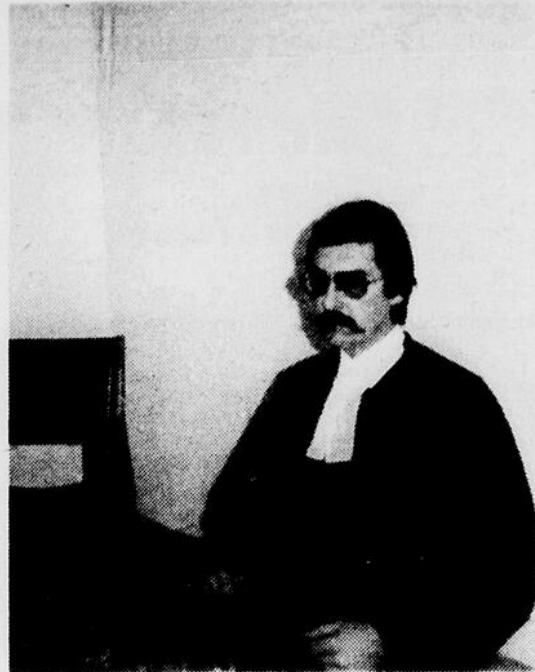
Le noeud de l'affaire:

Dans son adresse, l'Honorable Doiron expliqua aux jurés qu'ils auraient à se demander lors de leurs délibérations, si l'acte posé par l'accusé l'avait été dans une intention frauduleuse et sans apparence de droit, et que pour trouver l'accusé coupable, ils devaient être convaincus hors de tout doute que l'accusé avait agi frauduleusement et sans apparence de droit. Il leur dit alors: «Posez-vous la question à savoir si l'accusé pensait honnêtement avoir un droit légal à la chose ou simplement un droit moral à la chose, compte tenu de toute la preuve qui a été apportée devant vous. L'accusé a-t-il agi frauduleusement et sans apparence de droit? Vous vous poserez la question».

L'Honorable Doiron appuya longuement sur l'aspect crédibilité des témoins. Il leur fit part que pour apprécier celle-ci, ils ne devaient pas tenir compte du statut social d'une personne ou du fait que ladite personne occupe un poste important dans la société. Le juge leur rappela le témoignage de l'accusé à l'effet qu'il s'était adressé à plusieurs personnes afin d'obtenir paiement de ses honoraires, ce qui avait été confirmé par le témoin Gaston Perron, alors président de la compagnie G. Perron Construction Inc., laquelle avait accordé le sous-contrat de revêtement d'aluminium à Carol Bélanger, et que cette dernière n'avait jamais acquitté la facture de Bélanger.

Bélanger acquitté:

Suite à la longue adresse du Président du Tribunal, les jurés se retiraient alors pour délibérer. Quarante minutes plus tard ils revenaient dans la salle d'audience avec un verdict d'acquiescement.



Me Claude Tremblay était très heureux de l'acquiescement de son client Carol Bélanger.

Il va s'en dire qu'à la suite de ce verdict, le procureur de l'accusé, Me Claude Tremblay ainsi que son confrère qui l'assistait, Me Michel Dionne, étaient des plus heureux des deux mots qui venaient de sortir de la bouche des jurés: «NON COUPABLE».

Je dois dire ici, pour avoir suivi de près ce procès, que les trois procureurs en cette cause, Me Pierre Michaud pour la Couronne, ainsi que Me Tremblay et Me Dionne, ont accompli chacun de leur côté un travail acharné et fourni des efforts de tous les instants afin que justice soit rendue, et je les en félicite.

Ayant rencontré Me Claude Tremblay à sa sortie du Palais de Justice, je demandais à ce dernier: «Quels sont vos commentaires?» Me Tremblay me répondit alors qu'il n'avait aucun commentaire à formuler mais que d'autre part il tenait à me faire les remarques suivantes, et je cite: «J'ai apprécié le sérieux avec lequel le procès s'est déroulé, l'intelligence et l'honnêteté du juge et des jurés, et j'ai beaucoup aimé défendre un honnête homme.»

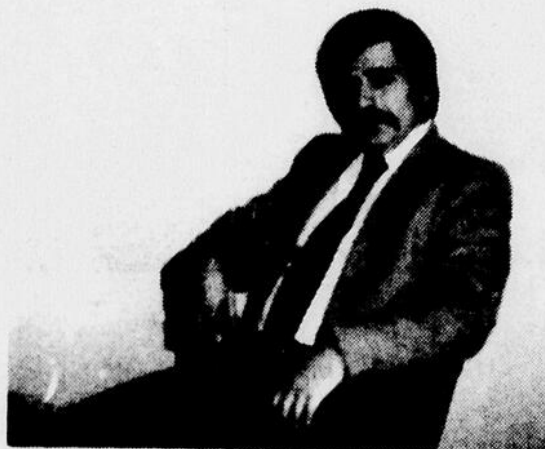
C'est donc sur ces mots de Me Tremblay que nous fermons la porte sur toute cette affaire dont l'origine remonte à 1981.

EN BREF:

Un nouveau disciple de Thémis vient de se joindre il y a quelques semaines, à l'étude légale Sabourin, Savard, Corriveau & Associés de Baie-Comeau, en la personne de Me Michel Dionne. Me Michel Dionne est originaire de la région, il est diplômé de l'Université d'Ottawa, et vient tout juste de terminer son école du Barreau. Il assistait Me Claude Tremblay dans l'important procès où Carol Bélanger fut acquitté devant les Assises criminelles cette semaine. Je vous donnerai de plus amples détails concernant ce nouveau procureur dans ma chronique de la semaine prochaine.

C'est avec impatience que Me Jean-Claude Dufour et son épouse Lyne attendent la venue de la cigogne. Au moment où vous lirez ces lignes, le poupon sera peut-être déjà de ce monde.

Parlant de cigogne, on oserait croire que les avocats se sont donné le mot, car c'est dans environ une quinzaine de jours que Me Serge Francoeur sera papa pour la première fois. Je vous toucherais certainement un mot de cet événement lorsqu'arrivé, mais entre-temps le futur grand-papa, Me François Francoeur est souvent rencontré dans les magasins de sports ces derniers temps. Sans doute qu'il désire un petit-fils, car il était à acheter un bâton de baseball, un gant et une balle. Sa vue s'est aussi portée sur une bicyclette 10 vitesses pour garçon. C'est probablement grand-papa qui le conduira pour l'instant avec un siège pour bébé à l'arrière! Ah ces journalistes, hein François?



Me Pierre Michaud a très bien représenté la Couronne lors de cet épineux procès.

MAIGRIR

"une fois pour toutes"



avec
KILOCONTROL

CENTRES D'AMAIGRISSEMENT
ET DE MAINTIEN

«Chez nous, pas de protéines liquides,
pas d'injections, pas de médicaments...»

- DES KILOS EN MOINS...!
- DU MAINTIEN EN PLUS * * *
- DU PLAISIR À BIEN MANGER!»

Traitements personnalisés

Ne me jetez pas...
Je veux une consultation
GRATUITE,
sans aucune obligation de votre part

Informez-vous dès aujourd'hui...

3, Place LaSalle, Baie-Comeau 296-8821

LES PLUS PROFESSIONNELS, LES MOINS CHERS

Le parrainage civique

Le parrainage civique se veut être un mouvement de prise en charge de citoyens dans un contexte non professionnel mais de bénévolat et qui s'exprime d'abord et avant tout dans une relation de personne à personne.

Le programme de parrainage civique comporte:

- le recrutement de personnes atteintes d'un handicap qui ont besoin de parrains ou marraines;
- le recrutement des parrains et marraines;
- l'orientation des parrains en ce qui a trait à leur rôle;
- le jumelage des parrains aux parrainés;
- le suivi et le soutien de chaque relation de parrainage;
- la poursuite de la formation des personnes participant au programme et l'apport de nouvelles informations.

Dans notre région beaucoup de personnes handicapées désirent:

- s'épanouir
- avoir une relation amicale
- avoir des activités sociales
- avoir une attention réconfortante
- bref s'intégrer et participer à la vie de la communauté

Ces personnes ont besoin de quelqu'un...
- pour les aider à comprendre les aspects

de leur vie quotidienne - pour les aider dans leur intégration dans la société.

Le parrainage civique permet à des personnes bénévoles et sensibles à ces faits de partager un peu de leur temps avec une personne handicapée.

C'est une expérience qui permet au bénévole une réalisation personnelle accrue, une satisfaction d'être utile à quelqu'un. C'est aussi un enrichissement de nouvelles expériences avec des contraintes et des défis différents de ceux habituellement rencontrés par la personne sans handicap.

Le parrain est autonome et agit à son rythme propre. La relation d'amitié et d'entraide se développe selon les affinités des deux parties. Elle s'actualise dans les activités de tous les jours et sous diverses formes: appels téléphoniques, visite chez l'un ou l'autre, activités sportives, sorties culturelles, bref tout ce qui peut éviter l'isolement social de la personne handicapée et stimuler son épanouissement. Dans cette relation d'amitié, les deux partenaires donnent, reçoivent et s'enrichissent mutuellement.

Le programme de parrainage civique est

donc une ressource d'entraide qui se veut entièrement désintéressée. On a besoin de parrains et marraines de tous âges pour se lier d'amitié avec des enfants, des adolescents et de jeunes adultes handicapés.

Ce que nous atten-

ons, c'est un geste, un sourire, une visite, un téléphone, un repas, un accompagnement... toutes des attentions réconfortantes pour qui les reçoit. Si tu as le goût de partager ta joie de vivre avec une personne handicapée, communique avec nous.

Bureau de parrainage civique
Marcelle Beaudin,
responsable
589-2038

Yvan Bouret, D.D.
denturologiste
810, rue Bossé, Baie-Comeau
(secteur Hauterive)
Pour rendez-vous le jour ou le soir
589-7030

**UN AMI
T'ÉCOUTE...**



**Chevaliers de Colomb
ERRATUM**

Dans l'édition du mercredi 1er juin, dans l'article «BENEDICTION D'UNE CROIX LE 5 JUIN» en page 47, vous auriez dû lire:
En cas de pluie, le tout se fera à l'intérieur de la Cathédrale au lieu de l'église St-Sacrement.

Déjeuner des Chevaliers de Colomb de Baie-Comeau pour les gens du troisième âge

par J.P. Fouquet



Dernièrement le conseil 5294 des Chevaliers de Colomb de Baie-Comeau organisait un déjeuner pour les gens du troisième âge. Lors de ce repas, des représentants des Jeux du Québec à Sept-Îles sont venus parler du déjeuner de l'athlète. Sur la photo nous reconnaissons le grand chevalier Fernand St-Pierre, Mme Couture, Véronique Dugas et J-Raymond Couture, des Jeux du Québec de Sept-Îles.



Le conseil des chevaliers a tenu à souligner le travail de J.-Eudes Lepage en lui remettant un parchemin. Sur la photo, M. et Mme Jean-Eudes Lepage et le grand chevalier Fernand St-Pierre, celui-là même qui a fait la remise.



Lors de ce déjeuner, les Chevaliers ont souligné le 60e anniversaire de mariage de M. et Mme Paul-Émile Lévesque.



Les doyennes du déjeuner posent avec le grand chevalier Fernand St-Pierre; ce sont Alice Dionne, 85 ans; Mme John P. Glasson, 84 ans; Angéline Babin, 89 ans, et Mme Philo Matel, 81 ans.

Johanne Isabel active avec vous

va prioriser !

- la route de Pointe-aux-Outardes
- la continuité des travaux de Manic V puissance additionnelle
- la capitale régionale à Baie-Comeau



**Parti Québécois
Saguenay**

Réservée et payée par Lisette Croft,
agente officielle, 43, rue Legardeur, B.-C.

SPECTACLES

par Raphaël Hovington



Courrier du lecteur

Les Comédiens de l'Anse a/s Monsieur Jean l'Heureux Service audio-visuel Cégep de Hauterive 537, boulevard Blanche Hauterive, Québec G5C 2B2

renouvelant constamment. Nous avons admiré les habitués de la scène, mais aussi d'autres pour qui c'était un début ou un recommencement. J'estime que la relève est prometteuse au point de soutenir la persévérante ardeur des anciens.

A vous tous et toutes,

Si je m'étais fié à la critique parue dans notre hebdomadaire, je ne serais pas allé voir la pièce «Je veux voir Mioussov» présentée par les Comédiens de l'Anse. Je crois que ceux et celles qui ont été influencés par le journaliste ont manqué une belle soirée, une merveilleuse soirée de théâtre, chez nous. Heureusement, ma confiance n'est pas aveugle face à ce que je lis en fait d'expression déconcertante, surtout chez nous.

Nous avons rendez-vous avec une quinzaine de personnes, comédiens artisans culturels tous remplis d'enthousiasme. Ils ont su nous faire participer, grâce à leur talent et à leur technique, à une production d'amateurs marquée du souci professionnel. L'enthousiasme a été soutenu. Certains passages ont été joués avec très grande intensité dramatique. Aucune faiblesse ne m'est apparue notoire, soit dans le texte, soit dans le jeu, pour en conserver le souvenir.

Nous, le public invité à passer quelques heures de détente en riant de bon coeur, nous avons applaudi le fruit de beaucoup d'efforts, nous avons apprécié l'enthousiasme d'une équipe qui persévère année après année en se

Une rumeur a circulé: les Comédiens de l'Anse prendraient une année sabbatique... Est-ce bien le temps de risquer l'ennui des «has been»? Etant donné que 1983-1984 est une année festive au Cégep de Hauterive, n'est-ce pas un temps privilégié pour recueillir l'héritage des silhouettes et des Comédiens de l'Anse? Cette expertise de plusieurs années, pouvez-vous en faire spectacles multiples en utilisant une relève dynamique? N'est-ce pas le temps de rassembler de nombreux amateurs sur une nouvelle lancée, en attendant notre vraie salle de spectacles? Vous méritez un bon repos estival pour mieux continuer. C'est très humblement et très fièrement mon opinion personnelle et celle que j'ai entendue.

Avec les félicitations qui vous reviennent, je fais des vœux pour que la flamme artistique continue de brûler chez des mordus de loisirs culturels et qu'un bon groupe de citoyens se sente responsable d'encourager efficacement leurs efforts.

Veuillez accepter l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le répondant des institutions 09
Denis Turbis

Le télégraphe

par Raphaël HOVINGTON

Les gens sont tellement convaincus de la nécessité de transformer le gymnase du collège de Hauterive qu'ils n'hésitent pas à signer la pétition qui circule actuellement. ●●● Le groupe Alambic n'existe plus. Avec le départ anticipé d'André Tremblay pour les études et l'abandon de Clément Auger, Alambic pouvait difficilement survivre. L'ensemble devait connaître son heure de gloire par le blues. ●●● Le Conseil de la culture tiendra son assemblée générale le 5 juin, à l'Hôtel le Manoir. La recontre débute à 9 h 30.

Une agréable soirée avec le Noroit

par Raphaël HOVINGTON

Sous la direction de Victoire Chevarie Marcheterre, le Noroit a offert une gerbe de chansons, fort impressionnante, cette semaine, à la foule qui envahissait la polyvalente des Rives pour l'entendre. La chorale a récolté les chauds applaudissements du public et son estime.

Le Noroit chante et c'est maintenant une tradition bien ancrée depuis onze ans. Déjà l'an dernier, on observait des changements importants, comme un renforcement dans la personnalité de groupe de cet ensemble qui devait redevenir le chœur aimé d'autrefois.

Si la chorale a traversé une période difficile, la voici maintenant sur la route de la gloire avec un répertoire entièrement renouvelé, composé de chansons populaires, folkloriques, classiques et même lyriques.

Au début du concert, on a senti une certaine timidité, voire de la crainte. C'est un peu normal. Il fallait que Marie-Hélène Marcheterre chante le solo d'un extrait de l'opéra Starmania, «Les uns contre les autres» pour dissiper cette impression.

Marie-Hélène chante bien, mais son interprétation de l'opéra était si fidèle qu'il faut y voir un danger. En effet, quand un ensemble s'attarde à reproduire, il ignore sa marque d'originalité et de distinction.

L'interprétation ne doit pas devenir un carcan, mais comme une sorte de clé libératrice, où il y a place à la création. On ne saurait reproduire deux gouttes d'eau de façon identique. Pour une chorale, un tel choix semble emprisonner les voix, les contenir au point qu'elles ne peuvent plus fleurir comme le muguet.

En fait, une chorale,

c'est une forme d'orchestre humain qui possède sa propre couleur et sa richesse intime. Dans la deuxième partie du concert, on sentait nettement cette distinction, d'où le succès bien mérité.

C'est du soleil qu'avait promis le Noroit, comme l'indiquait l'animateur Camille St-Pierre, et c'est du soleil qu'il a distribué au public. D'abord, avec un succès de Daniel Bertrand Bouchard, «La Côte-Nord», une création encore d'actualité, qui nous communique le goût

de prendre racines dans «cette terre de CaN» où, bien qu'il ne dispose pas de trône, il aime à s'en sentir le roi.

L'averse ensoleillée a continué avec l'Aria de J.S. Bach et la Barcarolle de Jacques Offenbach, chantée par les solistes Denise Pellerin et Bernadette Brauer. Un duo remarquable.

Il existe une grande complicité entre les choristes, sa directrice, le pianiste Vincent Brauer et les solistes. On devine qu'il existe une âme

de groupe, une personnalité forte qui déborde de sensibilité et de talents.

Cette attitude, on devait la percevoir dans toutes les pièces, et plus spécialement dans «La mascotte» (avec Marie-Hélène Marcheterre) et «Hi! Ho! Nobody Home» (avec Jean-Charles Tremblay).

Le Noroit a littéralement soulevé son public avec son répertoire, puisé à même les meilleurs crûs de nos contemporains. C'était plus qu'un bouquet de chansons, c'était du bon vin à déguster.

Un groupe vraiment spécial

par René VALLEE

Avec un groupe nouveau, les expériences neuves se succèdent et, dans le cas de l'Ensemble vocal Richard-Ducas, avec bonheur.

Le dernier concert, offert comme un bijou aux véritables amateurs de musique, a permis d'éprouver les capacités de l'ensemble qui termine une première année. Les vingt-deux choristes ont donné jusqu'à la limite de leurs ressources actuelles.

Ils ont mené à bon port une expérience chorale qui leur a permis de se dépasser, chacun individuellement. Se produire avec un nombre restreint de choristes impose une responsabilité supplémentaire dans l'exécution des pièces. La concentration et l'effort de chacun doivent être exemplaires.

Au pupitre, Richard Ducas exige et obtient ce qu'il sait possible d'obtenir avec une année de travail. Si la participation des instruments a ajouté au brio et au caractère sacré de la Cantate 150 de J.-S. Bach ou au Magnificat de F. Durante, il n'en demeure pas moins que ce sont

des oeuvres intenses où le chœur a le premier devoir de se fondre dans une expression musicale unifiée.

Que l'on ignore l'allemand ou le latin, ça n'a pas tellement d'importance. La musique traduit, impose l'atmosphère suggérée par le compositeur. Richard Ducas a réussi, samedi dernier, à faire participer l'âme et le coeur. Il nous a livré une version lumineuse des oeuvres au programme. Une version bien comprise par les interprètes. A ce chapitre, soulignons la contribution juste de Vincent Brauer à l'orgue continuo.

L'interprétation des pièces folkloriques nous a permis d'apprécier la versatilité du groupe.

Chaque chanson nous fut livrée, vivante et respectueuse de son caractère particulier.

Sans vedette

Un concert sans vedette, s'il en fut sauf, il faut bien l'admettre, Richard Ducas. Un concert pour ceux qui aiment le chant choral à l'état pur.

L'Ensemble Richard-Ducas n'attirera peut-être jamais de grandes foules. Il s'attache cependant à une mission importante, celle de faire revivre et goûter une musique émouvante. Ce groupe poursuit bellement le travail commencé par la Cantilène et le Noroit, quand ces chœurs offraient des concerts puisant dans tous les répertoires: Fauré, Verdi, Haydn, Beethoven, Haendel...

QUOI FAIRE

par Raphaël HOVINGTON

● La troupe Kineskamie poursuit sa tournée de la planète, en danses, dimanche et mardi, en soirée, à 20 h 30, au cégep de Hauterive. Un spectacle à voir.

● Le club de photo expose à la bibliothèque de Baie Comeau jusqu'au 16 juin. Il y a trois exposants: Léonard Charron, Carl Tremblay et René Marquis.

Salon

Richard Haute Coiffure Enr.

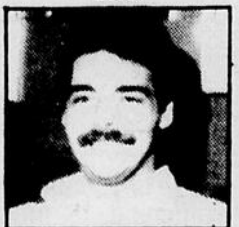
Richard



Ruth



Eric



Aline



Aline est à votre service les lundis après-midi et mercredis soirs.

VOUS OFFRE UN NOUVEAU SERVICE

Ave. Du sans rendez-vous: 296-3219

7, Place LaSalle, Baie-Comeau



Plusieurs séries débutent cette semaine à Radio-Québec. Dès le 5 juin, l'autre télévision offrira «Jacquou le croquant» à 21 h. L'abonnement dure six semaines. Cette série qui s'inspire du roman d'Eugène Le Roy, dépeint la vie misérable d'une famille de paysans du Haut-Périgord.

Mardi, à 19 h, «Jennie» reprendra l'affiche pour sept semaines. On y raconte la vie de la mère de Winston Churchill, morte en 1921, à l'âge de 67 ans, après son troisième mariage.

La troisième grande série, «Edward et Mrs Simpson» débute mercredi, à 19 h. On demeure dans la société britannique (7 semaines) pour revivre la grande histoire d'amour d'Edward et de Wallis Simpson, une histoire qui ébranla la monarchie anglaise.

Enfin, Jean-Pierre Ferland revient animer «Station Soleil», du lundi au vendredi, à 20 h, jusqu'au 2 septembre. L'émission

parviendra de la boîte à chansons «Les deux Pierrots» et sera rediffusée vers 22 h 30. Jean-Pierre sera entouré de Marc Laurendeau, Lise Garneau, Francine Grimaldi et Chantal Jolis.

AU CINEMA

DIMANCHE - «Auto-stop girl». Un conducteur se prête à une aventure sentimentale avec une auto-stoppeuse. TC, 19 h 30.

LUNDI - «Evita Perron». La vie d'Evita Perron d'après le film de Marvin Chomsky. RC, 20 h. La suite le 13.

«L'héritage». A Rome, à la fin du 19e siècle, un homme fortuné donne une certaine somme d'argent à ses enfants, après quoi ils ne devront plus rien attendre de lui. RQ, 21 h.

«La ballade d'Andy Crocker». De retour du Vietnam, un militaire voit ses rêves s'écrouler. TC, 23 h 20.

MERCREDI - «Le choc des étoiles». Science-

fiction. Une contrebandière de l'espace est chargée de retrouver un vaisseau spatial disparu. TC, 14 h.

NOS CHOIX

DIMANCHE - Jean Ferrat chante à 19 h 30, à RC. Il s'agit d'une émission enregistrée en France en 1980.

LUNDI - A 17 h, à RC, Survivre propose un épisode intitulé «Apollo 13 est en danger» ou une évocation des difficultés rencontrées par trois cosmonautes



le 11 avril 1970. A l'approche de la lune, ils s'aperçurent qu'ils perdaient de l'oxygène.

A 18 h 30, à RQ, «Les p'tits plats du Québec» avec Reine Malo et Jean Albert. 1 de 13.

Le Marathon de l'Espoir, à 23 h 20, à RC. Il s'agit du film de John T. Simpson qui fait revivre l'exploit de Terry Fox.

MARDI - A RC, à 20 h, «Spécial Gilles Villeneuve». Hommage au champion canadien mort il y a un an. Témoignages et rappel de la brillante carrière de Gilles Villeneuve.

SERIES

Le vagabond: il doit sauter en parachute pour sauver la vie d'un enfant qui a avalé du poison.

NAISSANCES



DE
LA
SEMAINE

- 26 MAI: Ginette Rouleau et Gérald Dompierre, Baie-Comeau (garçon)
- 26 MAI: Suzanne Gauthier et Guy Caron, Baie-Comeau (fille)
- 27 MAI: Pauline Auger et Gérald Chamberland, Baie-Comeau (garçon)
- 28 MAI: Mona Gagnon et Jocelyn Tremblay, Forestville (garçon)
- 28 MAI: Marie-Paule Vachon et Alphonse Canapé, Betsiamites (garçon)
- 28 MAI: Françoise Blouin et Gabriel Vallée, Hauterive (garçon)
- 29 MAI: Diane Cyr et Michel Soucy, Godbout (fille)



**CENTRE D'AJUSTEMENT
MANUEL LE BOTTIER**

Centre d'achats Lafleche
Hauterive - 589-6984



Procurez-vous l'album souvenir JOHNNY ROUGEAU 1929-1983



• Sa vie
• Sa
carrière
• Son dernier combat
contre le cancer

Pour 1,75 \$
seulement

En vente dans tous les kiosques

ÉCONOMISEZ

EXEMPLE: LOYER \$350/MOIS x 10 ANS = 42 000\$ PERDUS

1 Devenez propriétaire d'une magnifique maison mobile ou préfabriquée pour à peu près le même prix que votre logement

2 Choix illimité de modèles extérieurs ou intérieurs. Selon votre goût

3 Super isolation pour plus de confort et d'économie. Approuvée SCHL

TRANSPORT INCLUS
FINANCEMENT SUR PLACE



ACHETEZ DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

ACCEPTONS ÉCHANGES: MAISONS MOBILES D'OCCASION ET ROULOTTES DE VOYAGE, ETC.



2230, boul. Hamel Ouest
(418) 687-4622



AMEUBLEMENTS DISPONIBLES
AU PRIX COÛTANT POUR
L'ACHAT D'UNE MAISON
MOBILE OU MAISON
PRÉFABRIQUÉE.

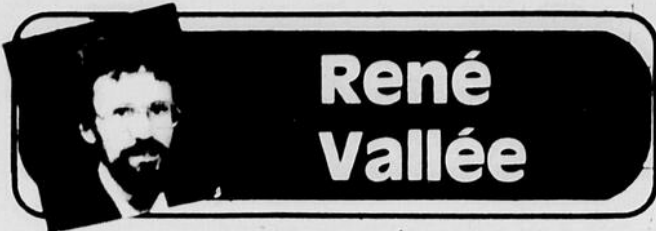
MEMBRE
DE L'ASSOCIATION
DES
CONSTRUCTEURS
D'HABITATION
DU QUÉBEC



OUVERTURE:

LUNDI, MARDI,
MERCREDI:
9h00 à 17h30
JEUDI, VENDREDI:
9h00 à 21h00
SAMEDI: 9h00 à 17h00

CHACUN SON TOUR



René Vallée

Du 6 au 12 juin, il y aura une exposition de programmes et de services gouvernementaux canadiens aux Galeries Baie-Comeau. On peut visiter l'exposition et obtenir des renseignements sur les heures régulières d'ouverture des commerces.

•••

Le directeur général des élections du Québec fait savoir que le montant maximum des dépenses électorales aux élections partielles du 20 juin sera de 40 118 \$ dans Saguenay. La Loi régissant le financement des partis politiques prévoit également un remboursement partiel des dépenses électorales des candidats. Dans le comté, les remboursements sont de l'ordre de 14 254 \$.

•••

A l'occasion du décès du célèbre lutteur, les chroniqueurs sportifs Jacques Beauchamp, du Journal de Montréal, et Réjean Tremblay, de la Presse, ont créé un fonds spécial portant le nom de Johnny Rougeau. Ce fonds servira à promouvoir la recherche clinique sur les meilleures formes de traitement du cancer et à assurer une meilleure qualité de vie aux personnes atteintes de cancer. Pour rendre un hommage particulier à Johnny Rougeau, envoyez vos dons à: Fonds Johnny-Rougeau, Fondation québécoise du cancer, 1372, rue Sherbrooke est, Montréal, H2L 1M4. Tél.: (514) 527-2194.

•••

Le Camp St-Paul célèbre cette année son 25e anniversaire. La fête populaire se déroulera du 24 au 26 juin sur le site du camp. On est invité à déguster son repas sur place et à s'adonner à de nombreuses activités dont nous publierons le programme un peu plus tard.

•••



UNE BELLE BROCHETTE! L'été s'en vient et les voyages également. Au Québec, l'article 278 du Code de la sécurité routière prévoit que nul ne peut conduire sur un chemin public un véhicule de promenade dans lequel a pris place à l'avant un enfant de moins de 5 ans, à moins que celui-ci ne soit retenu par une ceinture ou un dispositif de sécurité. Il est tout aussi essentiel d'appliquer cette règle pour ce qui concerne la banquette arrière. La seule façon de protéger les enfants en cas de collision, c'est que tous les occupants soient bien ceinturés - les adultes et enfants plus âgés, par leur ceinture de sécurité, et les jeunes enfants, dans des sièges approuvés et conçus pour eux. Photo: Transports Canada.

•••

Entre 1970 et 1978, la consommation d'alcool, per capita, au Canada a augmenté de 30%. Ce fait est préoccupant quand on pense que les jeunes adoptent les habitudes de consommation de leurs aînés. Votre journal participe à la campagne contre l'abus d'alcool chez les jeunes. Cette campagne est menée par Domrémy et Sociétal. Elle propose aux jeunes de venir en aide à leurs camarades qui sont aux prises avec des problèmes reliés à la consommation d'alcool.

Charlotte Paquet



N'oubliez pas que c'est mercredi prochain, le 8 juin, que se tiendra l'assemblée générale annuelle du club de nage synchronisée Les Hippocampes de Baie-Comeau. Le tout est prévu pour 20 h 30 au local DS 50 de la polyvalente des Baies.

•••

L'Association de soccer mineur de Hauterive du secteur Hauterive organise une seconde séance d'inscription le 7 juin prochain, dès 20 h, au Centre Henri-Desjardins. Les filles et les garçons âgés de 7 à 18 ans sont acceptés. De plus, il importe peu que les jeunes demeurent dans les secteurs Baie-Comeau ou Hauterive.

Rappelons que le coût d'inscription est fixé à 30 \$ et que les joueurs évolueront sur le terrain du cégep de juin à août inclusivement.

Après la première inscription du 16 mai dernier, 45 jeunes se sont inscrits. On espère rejoindre 70 joueurs. Enfin, ajoutons que le soccer mineur en sera, cet été, à sa troisième saison.

•••

C'est Serge Bouchard qui représentera la région de la Côte-Nord sur le conseil d'administration de la Fédération du sport scolaire du Québec, lors de la saison 83-84.

•••

Lorsque Claude Raymond commente les parties des Expos en annonçant que le retrait s'est exécuté 6-4-2, est-ce que vous comprenez vraiment la signification de ces chiffres? C'est du moins ce que se demande Evans Hardy, de l'Association de baseball mineur du secteur Baie-Comeau.

C'est pourquoi il organise une clinique de marqueurs le 8 juin prochain, dès 19 h, au Centre récréatif. Tous ceux qui sont intéressés à en savoir un peu plus sur le jeu de baseball sont invités à répondre à l'invitation que leur lance Evans Hardy.

•••

Toutes les formations intéressées à s'inscrire au tournoi Charlie Chaplin, organisé cette année par l'équipe du 580 CHLC-Barrique-Boucherie chez Rosaire, doivent contacter Carol Gilbert à l'un des deux numéros suivants, soit 589-9108 ou 589-4506.

N'oublions pas que la date limite d'inscription est fixée au 8 juin. Qu'on se le tienne pour dit!

•••

Le Service de la récréation de la ville de Baie-Comeau avise la population que le bain adulte prévu le jeudi 9 juin de 20 h à 21 h, est annulé. Prenez-en bonne note!

•••

On nous dit aussi que la période d'inscription pour les cours de natation prévus du 11 juillet au 5 août, d'une part, et du 8 août au 2 septembre, d'autre part, commencera très bientôt.

En effet, les dates retenues sont les 13, 14 et 15 juin. Pour plus d'informations, voyez la chronique du Service de la récréation.

•••

Félicitations à un jeune homme de chez nous, Eric Pettigrew, qui vient d'être repêché par les Voisins de Laval, de la Ligue junior majeure du Québec.

Pettigrew évoluait, lors de la dernière saison, dans l'alignement de l'équipe de Laurentide-Lanaudière de calibre midget 3A. Plus de détails vous seront fournis dans les prochains jours.



Raphaël Hovington

Alain Bourassa convoque les artisans à une assemblée d'information, lundi soir, à 19 h 30, au centre socio-culturel. Il leur parlera de l'opération d'été.

Le centre culturel va répéter l'expérience de l'été dernier. Les artisans disposeront d'une salle d'exposition pour écouler leur production. Le Musée présentera une exposition intitulée «Nos racines». Et le Clanfou sera de la fête.

L'opération d'été va débiter le 6 juillet pour s'achever à la fête du travail. L'an dernier, le comptoir d'informations touristiques du secteur socio-culturel a accueilli 5 000 visiteurs.

•••

La région va perdre une grande bénévoles et une excellente organisatrice. En effet, Claire Pearson s'en retournera vivre à Québec. Son époux a pris sa retraite.

Mme Pearson va s'ennuyer de l'Age d'Or. Elle fut l'animatrice de ce groupe pendant onze ans. Elle organisait des voyages, des soirées sociales, etc.

Il arrive un temps où il faut se rebâtir une deuxième vie, m'a-t-elle confié. Je lui souhaite une vie aussi active et productive.

•••

Ici et là. Mercredi, c'est l'anniversaire de naissance de Claude Bouchard. Vous pourrez sans doute la rejoindre à CHLC pour lui présenter vos vœux.

Le vestiaire de St-Nom de Marie sera fermé tout l'été. Il cesse ses activités à partir du 7 juin. On remercie tous les donateurs.

Une date à retenir: le 11 juin. Ce jour-là, en effet, l'association des loisirs de QNS invite tous ses membres à la journée annuelle de golf.

Les fameux oiseaux du Bistrot. Tous ne sont pas de mon avis, mais plusieurs déplorent qu'ils doivent supporter la fumée et le bruit.

•••

Socio-communautaire. Ce dimanche, il y aura bénédiction d'une croix de chemin. Rassemblement à 13 h 30 à l'entrée du pont de Manic 1. Montée à la croix, bénédiction et messe.

Mardi soir, à 19 h 30, c'est l'assemblée générale mensuelle des syndicats de la CSN, au 999 Comtois, à Hauterive.



La semaine dernière, l'Age d'Or a souligné le dévouement de Claire Pearson qui s'en ira vivre à Québec après une visite des provinces de l'ouest canadien. (photo Jean-Paul Fouquet)



Michelin offre un rabais de

50\$

**en argent comptant
à l'achat de 4 pneus.**

**Toute une offre!
Toute une occasion!**

La qualité MICHELIN n'aura jamais été aussi abordable. Achetez quatre pneus MICHELIN d'un détaillant participant, vous recevrez alors un coupon spécial que MICHELIN vous échangera contre **50 \$ en argent!**

L'offre s'applique aux pneus Tourisme seulement et est valable jusqu'à épuisement des coupons.

Obtenez tous les renseignements chez votre détaillant MICHELIN participant.

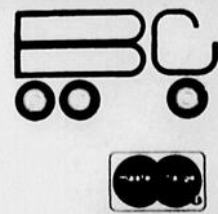


Service de pneus Baie-Comeau

inc.

32, rue William Dobel, centre industriel, Baie-Comeau

296-4991



MICHELIN c'est toute la différence



Le 27 avril 1948, Mgr Napoléon-Alexandre Labrie procède à la coupe du premier arbre sur le site de ce qui allait devenir la ville de Hauterive.

De l'hôpital à la fondation d'une ville

L'érection d'un grand hôpital fut la première priorité de Monseigneur Labrie, évê-

que du nouveau diocèse du golfe Saint-Laurent dont le siège était à Baie-Comeau. Les 25 lits de l'hôpital Boisvert étaient nettement insuffisants pour les besoins des 30 000 paroissiens du diocèse. D'ailleurs, on refusait des malades de l'extérieur faute d'espace à l'institution de la rue Carleton.

Au printemps 1947, Mgr Labrie s'est présenté à Albini Paquet, alors ministre de la Santé, pour solliciter une aide financière nécessaire à la construction de l'hôpital à Baie-Comeau. L'appui était conditionnel. L'évêque devait trouver une communauté religieuse prête à prendre la gestion du projet. L'évêque a continué son voyage jusqu'à Montréal où il a réussi à convaincre les Soeurs Grises de l'endroit du besoin. Il ne restait qu'à trouver un site à Baie-Comeau.

Vers le mois d'avril, le rapport des autorités de la ville était prêt. En fait, plusieurs sites étaient disponibles dont le haut du Mont Sec (entre les rues Laurier et Laval) et l'emplacement actuel de la rue Mance. Cependant, tous étaient d'une topographie montueuse ce qui, de l'avis de Mgr Labrie, rendait toute construction dispendieuse et défavorable à l'expansion diocésaine.

Entre-temps l'autorisation du premier ministre Duplessis d'accorder une subvention s'est fait attendre four-nissant ainsi à Mgr Labrie le temps de se mettre lui-même à la recherche d'un site. Rapidement, l'intention de bâtir près de la rivière Amédée devint une idée fixe.

Pour les fins de l'évêque, l'emplacement était parfait. Premièrement, le terrain était plat et pouvait accommoder non seu-

lement un hôpital, mais aussi d'autres institutions diocésaines. Deuxièmement, Mgr Labrie connaissait bien les parages ayant passé deux ans de sa jeunesse avec des religieuses de l'ancien village du Vieux-Poste. Troisièmement, l'isolement du site le mettait à l'abri de l'influence industrielle qui régnait à Baie-Comeau.

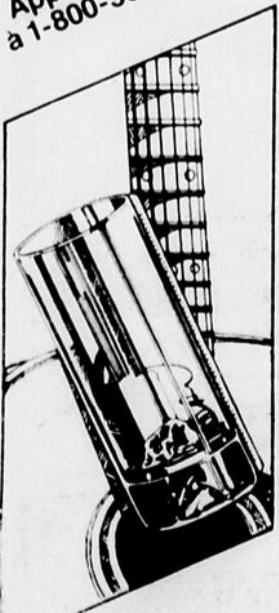
En juin 1947, Mgr Labrie est allé rencontrer le premier ministre. Les terrains convoités, lui a-t-il dit, étaient la propriété de la QNS. La réponse de Duplessis: «Vous allez l'avoir le terrain même s'il faut passer par une expropriation».

La nouvelle du choix de l'évêque a été un choc pour la population du siège épiscopal. Pour certains, c'était une avance que l'évêque n'ait pu s'accommoder parmi eux. On lui voyait toutes sortes de motifs personnels. Mais le projet a suscité autant d'appuis. Le président de la QNS, Arthur Schmon, a offert sa coopération et celle de la compagnie. Voyant une solution à la crise du logement qui sévissait, une douzaine de citoyens de Baie-Comeau ont approché Monseigneur pour former une société civile au même endroit. Ainsi, pendant l'hiver de 1947-48, s'est formée une société de développement composée de Henri Fortier, Léo Tremblay, Gilbert Mofat, Siméon Lévesque, John Darby, Benoît Trudel, Donat Bergeron, Pierre Levasseur, Rousseau Lepage, Ephrem Lebreux, Edouard Couture et Yvon Parent. Le 17 avril 1948, Mgr Labrie, entouré de ces pionniers, a coupé le premier arbre sur le site de ce qui allait devenir la ville de Hauterive. (Tous droits réservés.)

Si tu as un ami qui a des problèmes avec l'alcool...

La brochure Domrémy explique le problème de la surconsommation d'alcool et tente d'apporter des solutions par des points de vue, des moyens qui peuvent t'aider... à aider ton ami(e).

N'hésite pas! Demande la brochure Domrémy! C'est gratuit! Appelle, sans frais, à 1-800-361-6744



HISTOIRE

L'histoire de Duhaime

VOTRE PHARMACIEN

VOUS INFORME

par **Gilles Labbé,**
pharmacien

Le «coup de soleil»

Si vous n'avez pas lu et mis en pratique les derniers articles parus dans cette chronique, il se peut que vous soyez victime de l'insolation. C'est le «coup de soleil» simple où le moindre mouvement provoque un pincement de douleur qui vous reproche d'être demeuré trop longtemps exposé au soleil sans protection adéquate.

Cette réaction de l'organisme se manifeste 2 à 3 heures après l'exposition et atteint son maximum 10 à 24 heures plus tard. L'inflammation disparaît après 2 à 4 jours et la peau pèle une à deux semaines après l'exposition au soleil.

Les gens qui doivent travailler sous le soleil sont généralement moins sujets à l'insolation parce que la sueur contient un filtre naturel (acide urocanique) qui les protège.

Il existe encore une fois sur le marché plusieurs produits dont l'action vise à atténuer les pincements ou l'inflammation de la peau.

La plus connue est encore la crème Noxzema; son action rafraîchissante est due au fait que, comme toutes les crèmes hydratantes d'ailleurs, elle contient une forte proportion d'eau; cette eau utilise la chaleur de la peau pour s'évaporer d'où la sensation de fraîcheur bienfaisante qu'elle laisse.

Certains produits contiennent aussi un anesthésique local, le plus souvent la benzocaïne, qui engourdit superficiellement la peau, la rendant ainsi moins sensible, tout en conservant les propriétés rafraîchissantes de la crème (Ex. Nupercainal, Solarcaïne, Bradosol etc...). La pénétration étant meilleure pour une lotion que pour une crème, **SOLARCAÏNE EN LOTION** apparaît donc comme la préparation de choix à ce jour pour un soulagement rapide.

Solarcaïne et Nupercainal existent aussi en aérosol: l'effet anesthésique est le même, l'application est facile et pratique mais la pénétration étant faible, l'effet rafraîchissant est moindre.

Les onguents de type vaseline (Ex. Ozonol ong.) sont à éviter dans ces conditions car ils empêchent la peau de respirer adéquatement et entretiennent l'inflammation.

Quoiqu'il en soit, dans ce domaine comme ailleurs, le vieux proverbe s'applique plus que jamais: «Il vaut mieux prévenir que guérir».

Cette chronique fera relâche pour la période estivale; je vous souhaite donc à tous un bon été au soleil et vous invite à nous relire assidûment à l'automne. Entre-temps, n'oubliez pas que vous avez droit à toute l'information disponible de votre pharmacien sur tous les produits d'ordonnance et de vente libre en pharmacie; ne craignez donc pas de vous informer, car, après tout, il en va de VOTRE santé!

UNIPRIX
250 PHARMACIES A VOTRE SERVICE
GILLES LABBÉ & PIERRE BRETON
GALERIES BAIE-COMEAU
300, BOUL. LASALLE - BAIE-COMEAU
296-2332 296-3223

la carte professionnelle

AVOCATS

SABOURIN, SAVARD, CORRIVEAU, NADEAU, TREMBLAY, FRANCOEUR, LARUE, KALLIS et JOBIN,
AVOCATS

Paul Sabourin, B.A.L.L.L. Serge Francoeur, D.E.C.L.L.M.
Gaston Savard, C.R. Michèle Larue, D.E.C.L.L.B.
Paul Corriveau, B.A.L.L.L. Constant Kallis, D.E.C.L.L.L.
Jean Nadeau, D.E.C.L.L.L. Michel Jobin, D.E.C.L.L.L.
Claude Tremblay, D.E.C.L.L.L.

Nous acceptons les mandats d'aide juridique
231, boulevard Lasalle Baie-Comeau, G4Z 1S7
Tel.: 296-4921 34, rue de la Fabrique
Québec, G1R 3V7
Tel.: 694-0774

CHIROPRACTIENS

BENOIT BOISVERT

Docteur en chiropratique

Clinique Chiropratique de Baie-Comeau
108, boul. Lasalle. Tél: 296-4630

Ls. René Numainville B.Sc.D.C.
Guy Martel B.A., D.C.

CLINIQUE CHIROPRACTIQUE MANICOUAGAN

815, rue Parfondeval, Hauterive **Voisin C.R.M.**
589-5890

COMPTABLES PUBLICS

Samson Bélair

Comptables agréés

Jacques Hamel, c.a.
associé-résident
737, boul. Laure, suite 200
Sept-Îles, Que.
G4R 1Y2
bur.: (418) 968-1311
res: (418) 968-5381

Quebec	Montréal	Ottawa
Toronto	Calgary	Edmonton
Vancouver	Rimouski	Trois-Rivières
Sherbrooke	Saint-Hyacinthe	Gatineau
Kitchener	Sept-Îles	Matane
Gaspé	Coaticook	Amos
Hinton		

Affiliation internationale
Moore, Stephens & Co

DENTISTES

DR GEORGES GAGNON
Chirurgien dentiste
Dental-Surgeon

57, Place Lasalle
Baie-Comeau C.P. 1046 **Tél.: 296-3177**

DOCTEURS

DR A.A. TURCOTTE

Optomètre triste
Bur: 296-4535 Res.: 296-3526

15, Place Lasalle, suite 202
Baie-Comeau Sur rendez-vous

UN AMI T'ÉCOUTE...

589-7511



PETITES ANNONCES

Chalets à vendre

Chalet en claboard de bois rond, situé au Fer à cheval; canoë St-Maurice, 18' long X 46" de large n'ayant servi que 5 fois. 296-4433. 06-04

Pontiac Lemar Sport 1976, propre et en bonne condition. 296-2735. 06-08

Autos à vendre

Dodge Diplomat 1979, 110 km. \$3.500. 589-6663. 06-04

Camion Chevrolet 1975, moteur 6 cylindres, bon prix; congélateur blanc; boîte de pick-up courrier; trailer 4' X 8' basculant; douche; balançoire pour enfants; batteries 6 ou 12 volts pour camion ou automobile avec garantie. Acheteurs: batteries, cuivre et aluminium. Après 17h, 589-4267. 06-04

Logements à louer

Logement 3 1/2 pièces (demi-sous-sol), meublé, chauffé et éclairé, service de laveuse-sécheuse, propre, tranquille. Pour personne seule ou couple. Libre le 1er juillet. Après 17h, 589-4035.

Logement de 7 1/2 pièces, chauffé, situé au 24, rue Roberval, Baie-Comeau. 06-04

Maisons à vendre

Maison à vendre, cottage, 23 rue Frontenac, Baie-Comeau; foyer, planchers, bouleau, garage, terrasse. Prix: 34 900 \$, frais notaire inclus. 296-6777. 06-11

A VENDRE

Maison unifamiliale 27 X 46 pieds sous-sol entièrement fini.

Située au 42, rue Alfred-Poulin, St-Nom-de-Marie. 296-6337 après 17h 567-4463 07-02



Roulotte de voyage Bellevue, 14 pieds, 4 places, 1973, toute équipée, propre, en bonne condition, tente-annexe. 589-8273. 06-04

Roulotte de voyage Fifth Wheel de marque Cree, 1973, remise à neuf, 22 pieds, auvent automatique. 589-4360. 06-04

Roulotte de voyage 1972, marque L'Ulset-Carnaval, 17 pieds, avec auvent. Habituellement sur camping Baie St-Ludger. 296-8657. 06-04

Divers à vendre

Balayeuse Rainbow, 1 an d'usage, à l'état de neuf. Pour inf.: 589-7747. 06-11

Bateau 16 pieds avec moteur 55 forces, commande du volant, vendu avec remorque. 567-2576. 06-11

Remorque (trailer) pour transport de bois pulpe de 4 pieds ou 8 pieds, en très bonne condition. 296-6142. 06-08

LOCAL A LOUER

51 Place Lasalle
Baie-Comeau

TEL: 589-3091
OU 589-2474

IND.

Il n'est pas tombé sur la tête. Il offre réellement les meilleurs prix en ville.

Bur: 296-5546
Rés: 589-5051

gagnon
FRÈRES

Meubles Baie-Comeau Enr.

GUY SAVARD

90, PLACE LASALLE, BAIE-COMEAU

**E
R
R
A
T
U
M**

STEINBERG

A cause de circonstances incontrôlables, le produit **Pastrami** noix de ronde ou ronde de boeuf fumé à l'ancienne Coorsh, en page 5 de notre cahier publicitaire, ne pourra être offert en magasin. Il sera remplacé par le Pastrami noix de ronde ou Pastrami bas de ronde Her-Pak à

11.00 kg ou 4.99 la livre
Veuillez noter également que le dessert fouetté, genre parfait Coorsh, au choix - 125 grammes à 35¢ pièce, ne pourra être offert.

Mille excuses à notre clientèle pour ce contre-temps LA DIRECTION

NOMINATION

LES PUBLICATIONS QUEBECOR
(Section magazines)



Christian Beaulieu

Gilles Morin, éditeur en chef de la section magazines aux Publications Quebecor, une division de Groupe Quebecor Inc. annonce la nomination de Christian Beaulieu au poste de directeur commercial de la section magazines. Son dynamisme et ses connaissances dans l'industrie de la publicité donnent un nouvel essor à cette section. La section magazines publie Vivre, Filles d'aujourd'hui, l'Accommodéur, Histolres d'amour, Beauté Mag, Confidences de femmes, Distinction, Confessions intimes et Coup de peigne.

Réparations
et vente d'appareils
électriques

ST-GEORGES
ELECTRIQUE INC.

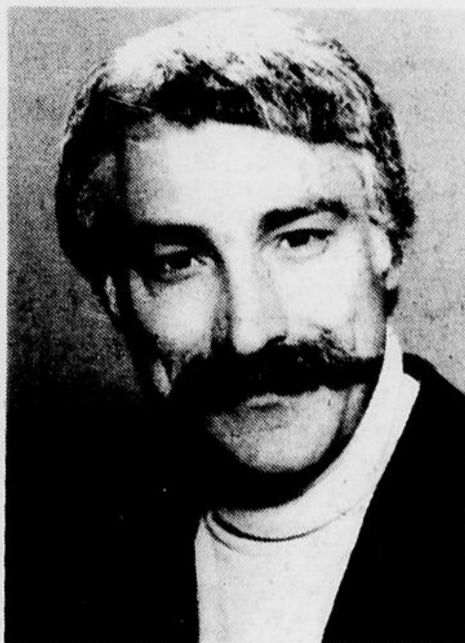
Marques: Mohat, R.C.A. Victor, Kelvinator, Blanger, Simplicity, Roy, Admiral et Inglis.

877, rue de Puyjalon,
Hauterive 589-9891



NOMINATION

LES PUBLICATIONS QUEBECOR
(Section magazines)



André Vilder

Monsieur Gaston L'Italien, vice-président hebdo & magazines chez Quebecor Inc. a le plaisir d'annoncer la nomination de monsieur André Vilder au poste d'éditeur d'un nouveau magazine de décoration.

Bien connu dans les domaines du design et de l'édition au Québec, riche d'une expérience acquise au cours de nombreuses années à titre de designer d'intérieur, responsable de l'image visuelle du Salon des métiers d'art, professeur en aménagement au Cégep du Vieux Montréal et directeur de Décoration Chez Soi, monsieur Vilder renouvellera le concept du magazine de décoration en lançant une revue de grande qualité dès septembre 1983.

Le Prêt d'Honneur Inc.

Case postale 215
HAUTERIVE, Qué.

Avis du Prêt d'honneur

Le Prêt d'honneur inc. avise les étudiants et étudiantes qui désirent faire des demandes de prêts pour l'année 1983-84 de présenter, par écrit, leur demande avant le 28 juillet 1983. Aucune demande reçue après cette date ne sera étudiée par le Comité d'attribution des prêts. S'il y a lieu, les prêts seront accordés en octobre et janvier.

Ne seront considérées que les demandes des étudiants et étudiantes qui fréquentent les institutions reconnues et approuvées par le ministère de l'Éducation au niveau des études suivantes:

- 1.- Université.
- 2.- CEGEP.
- 3.- Collège privé.

Veuillez adresser vos demandes à:

Le Prêt d'honneur inc.
C.P. 215
Hauterive.

N.B. Le présent avis n'engage en rien Le Prêt d'honneur inc. puisque les prêts seront accordés en considération des disponibilités financières de ce dernier, et des ententes à intervenir avec certaines institutions bancaires.



CENTRE DE SERVICES
SOCIAUX
DE LA CÔTE-NORD

Heures d'ouverture
de nos bureaux
pendant la
période estivale
Du 30 mai au
2 septembre 1983
Du lundi au vendredi:
de 08 h à 16 h

Jean-Marc Roy, m.s.s.
directeur général



CENTRE DE SERVICES
SOCIAUX
DE LA CÔTE-NORD

BAIE-COMEAU, le 27 mai 1983 - Compte tenu des changements survenus dans la composition du Conseil d'administration par suite des dernières élections et considérant les nominations à venir, et afin d'assurer la continuité des activités du Conseil et de ses comités jusqu'à l'automne, les administrateurs du Centre de services sociaux de la Côte-Nord, réunis en assemblée régulière le 24 mai dernier, ont procédé à l'élection des officiers intérimaires de l'établissement:

- Monsieur Raymonde Coulombe, président
- Madame Julie Lechasseur, vice-présidente
- Madame Diane Giasson, secrétaire

Jean-Marc Roy
Directeur général
Centre de services sociaux
de la Côte-Nord

AVEZ-VOUS DES PROBLEMES AVEC LES DROGUES

«SOUS TOUTES LEURS FORMES»; SI OUI!

«Narcomane Anonyme»
peut vous aider

NOUVEAU GROUPE «RENAISSANCE»,
MARDI SOIR, 20h00
Eglise St-Nom-de-Marie

UN AMI

T'ÉCOUTE...



589-7511



Courrier du lecteur

Déménagement le premier juillet

Récemment, le 17 mai dernier, la direction de l'école Ste-Amélie convoquait une assemblée générale de parents pour traiter de certaines questions dont celle du transfert de notre clientèle étudiante vers l'école Mc Cormick pour le 1er juillet 1983.

De façon quasi unanime, les parents ont manifesté leur volonté d'appuyer la position de leur conseil d'école 82-83 afin que ce déménagement s'effectue dans les délais convenus et ce, en conformité avec la résolution de la Commission scolaire Manicouagan.

Ayant eu vent de rumeurs à l'effet qu'il y

avait de l'opposition au projet de déménagement, les membres du Comité d'école 83-84 ont voulu vérifier auprès de tous les parents des élèves de l'école Ste-Amélie si la position défendue et adoptée reflétait toujours leur assentiment.

A cette fin, une pétition a été remise à chaque parent afin de prendre connaissance des motifs et avantages de ce transfert et de nous apporter une réponse d'appui si tel était leur désir.

Les résultats qui ont été compilés au cours de la journée de lundi, le 23 mai 1983, confirment à 94% que les parents sont convaincus que ce mouvement «déménagement» doit s'effectuer rapidement afin d'accueillir à l'école McCormick nos 468 écoliers(ères) inscrits

(es) pour l'année scolaire 83-84.

Quant à la survie des activités culturelles et communautaires, telles l'École de musique Côte-Nord et la garderie «Les Gamins d'ici», nous croyons en l'utilité et au développement de ces groupes en tant qu'elles ne soient pas un handicap à notre propre situation et organisation scolaire.

La clientèle étudiante francophone a des besoins essentiels à satisfaire, à combler en regard du nouveau régime pédagogique et programmes du ministère de l'Éducation et des services prioritaires à accorder à nos enfants.

Jean Beaudin, président Comité d'école Ste-Amélie.

Un stage en France pour journalistes à l'essai

Plus d'une vingtaine de médias quotidiens et hebdomadaires de la presse régionale collaboreront à la tenue d'un stage en France que réaliseront 10 jeunes de 18 à 25 ans provenant des 10 régions administratives du Québec, extérieures à la Communauté urbaine de Montréal.

Ce stage intitulé «Le Québec et la France, des régions» vient souligner la préoccupation envers les régions qu'a maintenue l'Office franco-québécois pour la jeunesse depuis sa fondation, il y a 15

ans. Il revêt un caractère particulier en cette Année mondiale des communications puisqu'il demande que les candidats et candidates réalisent un reportage d'une longueur maximale de 5 pages dactylographiées, sur un aspect caractéristique ou sur une vue d'ensemble de leur région d'origine.

Les bourses de stage sont réparties dans toutes les régions participantes, à raison d'une par région. Elles donnent droit au transport aérien Montréal-Paris-Montréal avec Air Canada, à l'encadrement de l'OFQJ, à l'accueil à Paris et à un pécule de 2100 FF pour leur hébergement et leur transport durant les douze autres jours de stage des jeunes reporters. Dans les régions françaises où les 10 stagiaires séjourneront, un encadrement professionnel de la part d'une équipe de rédaction d'un média de la presse écrite régionale

leur sera offert pendant quelques jours afin de leur faciliter la réalisation d'un second reportage. Dix médias québécois seront alors jumelés aux médias français qui les accueilleront.

Au Québec, les médias participants ont par ailleurs accepté de publier et le reportage de candidature et le reportage réalisé en France du ou de la jeune reporter originaire de leur territoire de distribution.

Les reportages et les dossiers de candidature devront être parvenus au bureau de l'OFQJ, au 1214, rue de la Montagne à Montréal H3G 1Z1, le 24 juin prochain. Les dépliants relatifs au stage «Le Québec et la France des régions» sont disponibles, sur demande, à tous les bureaux régionaux de Communication-Québec, à l'OFQJ (ainsi qu'à la réception du Nordic - Plein Jour.

BAR-TERRASSE

ST LEGER

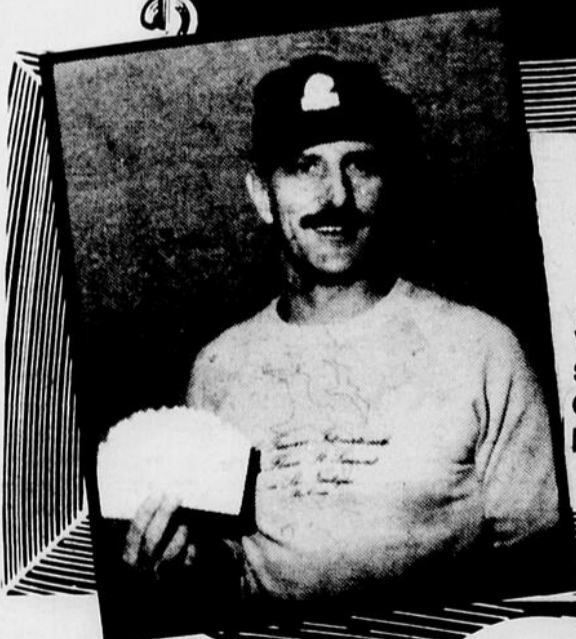
s'associe aux sports

en soulignant votre participation à une activité sportive

PROMOTION journées du sportif

TOUS LES DIMANCHES,
LUNDIS ET MARDIS

Surveillez l'ami Bert où que vous soyez! Si vous faites du sport, n'hésitez pas à lui demander votre coupon de participation.



Guide pratique



Jacques-René Quimper, chargé de programme en relations publiques à la Fédération des caisses populaires Desjardins, a procédé mercredi matin au lancement d'un cahier de références à l'intention des médias d'information. Ce guide contient une foule de renseignements pratiques sur le monde des caisses populaires et permet d'éclaircir rapidement certaines notions propres au domaine financier. Le relationniste était l'hôte du Cercle de presse Lefrançois. (Photo: J.P. Fouquet)



Charlotte Paquet

LES SPORTS

Saison 1982-1983 en ski alpin

Le nombre d'accidents chute de 13%



Nous apercevons ici l'équipe d'étoiles chez les patrouilleurs, soit ceux qui ont été les plus représentatifs lors de la dernière saison. Dans l'ordre habituel, Diane Lavoie, Antoine Beaulieu, Mario Boulay, Nancy Marin, Michel Leblanc et, en avant, Clément Lavoie.

par Charlotte PAQUET

La patrouille canadienne de ski du Mont-Tibasse a de quoi être fière du travail accompli tout au long de la dernière saison. Les dernières statistiques démontrent effectivement que le nombre d'accidents enregistrés en 1982-1983 a diminué de 13% par rapport à la saison précédente. Soixante-et-huit accidents se sont produits au centre de ski.

Fait intéressant, quoique l'on ait observé une chute du nombre d'accidentés, le nombre de skieurs a considérablement augmenté passant de 53 000 en 1981-1982 à 72 000 cette année.

Il semble que l'information transmise par l'école de ski, le centre de ski et les commerçants soit à l'origine de cette diminution.

Nouvelles pentes

On a noté que plusieurs blessures diverses se sont produites au tout début de la saison de ski, lors de la mise en opération des nouvelles pentes. La

patrouille de ski a eu alors fort à faire et s'est demandé si cette recrudescence se poursuivrait jusqu'au printemps. On n'osait pas envisager, dans la saison encore jeune, la pire de toute l'histoire du centre de ski. Heureusement, tout devait redevenir à la normale peu de temps après.

Michel Leblanc, publiciste de la patrouille de ski, est d'avis que cette augmentation de blessures enregistrées au début de saison est surtout due au fait que plusieurs skieurs, indépendamment de leur expérience personnelle, ont essayé les nouvelles pentes, qui ne sont quand même pas des plus faciles.

Après cet essai, les skieurs moins habiles sont revenus à leurs anciens amours laissant ainsi la place aux meilleurs. Ceci a fort probablement, poursuit le patrouilleur, suscité un retour à une situation plus normale.

D'autres statistiques

Au terme de la sai-

son 1982-1983, l'on note que la moitié des skieurs blessés sont des débutants. Un patrouilleur a même secouru un jeune qui en était à la première descente de toute sa vie.

Par ailleurs, les statistiques démontrent aussi que près de 45 des 68 skieurs blessés sont des hommes ou des garçons. Serait-ce parce qu'il y a beaucoup plus de skieurs que de skieuses, ou parce que les représentants du sexe masculin sont plus aventureux et craignent moins le danger? Michel Leblanc répond sans hésitation, que c'est la deuxième supposition qui est la meilleure.

Les hommes, qui sont malgré tout un peu plus nombreux à dévaler les pentes du centre de ski, tentent beaucoup plus souvent que les femmes des exploits lors de leurs descentes. Ils prennent des risques mal calculés et peuvent ainsi se blesser.

Soulignons que malgré la croyance populaire, plus de 60% des

accidents entraînent des blessures dans le haut du corps. Pour les profanes, un accident de ski représente, la plupart du temps, une

jambe fracturée ou une rotule déplacée. La réalité est toute autre et c'est ce qu'a voulu démentifier Michel Leblanc.

Exécutif

La réunion prévue pour dresser le bilan de la dernière saison a aussi permis d'élire un nouvel exécutif.

A la présidence, nous retrouvons Clément Lavoie. Napoléon Martin occupe le poste de vice-président et Ro-

saire Pelletier celui de directeur à l'entraînement. Enfin, trois nouveaux directeurs ferment la marche, soit les Nancy Marin, Mario Boulay et Roland Leduc.

Rappelons que la patrouille canadienne de ski du Mont-Tibasse compte 24 patrouilleurs en ski alpin.

Racquetball

Brisson et Lapointe étonnants ... jusqu'à la fin

par Charlotte PAQUET

Le tournoi de fermeture du club de racquetball Manicouagan, présenté les 26, 27, 28 et 29 mai derniers, a permis aux spectateurs d'assister à un magnifique duel en classe AA, chez les hommes, entre Luc Brisson et Aldo Lapointe. Selon Alain Langlois, ce fut certes l'affrontement le plus intéressant du tournoi, tant par les brillantes performances des deux athlètes que par le jeu des plus serrés qui fut joué.

Enfin, c'est l'étonnant Luc Brisson qui eut le dessus sur le tenace Aldo Lapointe. Brisson devait l'emporter en trois parties. Le dernier match, qui a couronné le vainqueur de la classe, s'est terminé 11 à 10.

Précisons que 90 joueurs étaient inscrits dans les sept classes au programme du tournoi.

Les hommes

Chez les hommes, dans le A, Christian Landry a fait mordre la poussière à Clément Girard. Landry devait remporter deux parties tout en n'en perdant une au profit de Girard.

En classe B, malgré des efforts louables, Jacques Charest devait s'incliner devant Alain Otis. Ce dernier a été déclaré vainqueur après le troisième affrontement.

Enfin, un représentant de Les Escoumins, Eric Tremblay, a remporté la victoire en classe C en défaisant Gérard Robidoux. Tremblay n'a laissé aucune chance à Robidoux. Il a finalement remporté le duel en deux parties.



Luc Brisson et Aldo Lapointe ont offert de magnifiques performances lors du tournoi de fin de saison du club.

Les femmes

Les femmes inscrites au tournoi de fermeture du club de racquetball se sont disputées la vedette à l'intérieur de trois classes, soit dans le A, B et C.

Lorraine Miller a rapidement fait mordre la poussière à Jocelyne Dumont dans le A. Miller a remporté les deux premiers affrontements et s'est ainsi mérité la victoire.

En classe B, deux porte-couleurs de Les Escoumins se sont affrontées. Solange Dufour a eu le dessus sur sa compatriote en la défaisant en deux parties.

Quant à la classe C, Sylvie St-Jean devait concéder la victoire à Brigitte Comeau. Cette dernière l'a emporté après deux affrontements.

Saison estivale

Après ce tournoi de

fin de saison au club de racquetball Manicouagan, l'horaire estival prend l'affiche. Ainsi, prenez note que de-

puis le 30 mai, le club ouvre ses portes à partir de 16 h et ce, du lundi au dimanche.

Une huitième édition pour la Canette

La huitième édition du tournoi de balle-lente du Festival de la canette sera présentée les 30 juin, 1er, 2 et 3 juillet prochains, sur les terrains du parc Laval.

Les organisateurs espèrent, cette année, attirer 50 équipes. On conserverait ainsi environ le même nombre que l'an dernier qui était, on se le rappellera, de 49. Un énorme travail est fait en vue d'accueillir le plus possible de formations de l'extérieur de la région.

Le Bertrand Croft de la Chicoutimi a répondu positivement à l'invitation qui lui a été faite par l'organisation du tournoi. Une équipe de Lévis sera aussi présente, de la sorte, si au moins 24 équipes participent. Soulignons d'ailleurs qu'une alléchante bourse de 1 000 \$ sera offerte aux gagnants du A, la nuit.

Au total, 1 600 \$ seront distribués parmi les gagnants et finalistes en classe compétition chez les hommes. Les équipes

inscrites dans le tournoi se partageront, pour leur part, 1 500 \$ en bourses.

Côté féminin, les formations gagnantes et finalistes qui se disputeront la vedette dans la classe compétition, recevront un total de 1 000 \$. Côté participation, 900 \$ seront offerts en bourses.

Jour et nuit?

Quant à ce qui regarde la présentation des matchs pendant le jour et la nuit, cela dépendra du nombre de formations inscrites au tournoi. Cependant, on nous assure que si au moins 24 équipes participent, le tournoi sera présenté tant le jour que la nuit.

Notons enfin que les équipes intéressées ont jusqu'au 26 juin pour s'inscrire. Le tirage au sort se fera d'ailleurs le 29 juin, à la Barrique.

4 juin 1983 - LE NORDIC - 15

EPICERIE BOUCHERIE

Livraison à domicile

296-4736

•fruits •bières •vins

Ouvert 7 jours par semaine

41, Place LaSalle

Marché Lasalle

Au Judo

On honore les meilleurs judokas

par Charlotte PAQUET

A l'image de plusieurs autres clubs et associations de la région, le club de judo de Baie-Comeau vient de mettre fin à ses activités pour l'année 1982-1983 et ce, par une rencontre sociale réunissant les membres et le personnel du club.

Plusieurs trophées et médailles ont alors été décernés à tous ceux et celles s'étant distingués tout au long de la saison.

On a particulièrement couronné tous les efforts déployés par André St-Louis en lui offrant les trophées «Athlète de l'année» et «Gildor Pearson». De plus, il s'est mérité une médaille d'or en compétition technique.

Et les autres...

Le trophée de l'athlète de l'année a aussi été attribué à Jean-Pierre Barbeau, Sonia Boulianne, Nancy Bouchard et Jocelyn Cimon.

Quant au trophée Gildor Pearson, remis chaque année aux deux judokas, tant chez les filles que les garçons, ayant affiché la meilleure technique, il a aussi été décerné à Edith Jomphe.

Compétition technique

Plusieurs médailles furent offertes aux judokas qui ont démontré de très bonnes performances en ce qui regarde la compétition technique.

L'or est revenu à Edith Jomphe, Stéphane Villeneuve, Nathalie Boulay, Nathalie Caron, Charles Bolduc, Frédéric Leblanc.

Pour leur part, Mike Girard, Sonia Boulianne, Nancy Bouchard, Yolande Gauthier, Serge Roy, Julie Santerre et Julie Bouchard se sont mérités des médailles d'argent.

Enfin, le bronze allait à Eric Lachance, Sylvain Goulet, Jean-Guy Petitpas, Nadia Gagnon, Sylvain Arsenault, Sylvain Lachance et Marie-Josée Santerre.

Judokas du mois

Trois jeunes ont aussi obtenu le trophée de judokas du mois. Ce fut Eric Sergerie, Sylvain Goulet et Isabelle Cimon qui reçurent ce titre.

Par ailleurs, des médailles de «respect» ont été remises par les trois professeurs du club aux Annick Santerre, Pascal Thériault, Eric Sergerie, Stéphane Côté et Nathalie Michaud.

Enfin, on tient à souligner le magnifique travail accompli par les professeurs Danielle Jomphe et Alain Dugas ainsi que la directrice technique, Monette Leblanc, lors de la dernière saison. Sans leur concours, les performances des judokas du club auraient sûrement été différentes.



Les conseils techniques prodigués et les encouragements par les instructeurs ont été fort importants dans l'excellente tenue des judokas du club. Nous apercevons ici Danielle Jomphe, Alain Dugas et Monette Leblanc.



Quelques-uns de ses élèves remettent à Alain Dugas une plaque-souvenir pour souligner son bon travail. Alain, en effet, ne sera pas de retour à son poste l'an prochain.

Par son tournoi de fermeture

Le club Smash met fin à ses activités

par Charlotte PAQUET

Le club de badminton

«Smash» a présenté, dimanche dernier, son tournoi de fermeture.

C'est M. John Kerr qui en a assuré la présidence d'honneur. L'homme, on le sait, a toujours été fort actif dans le domaine du badminton sur la Côte-Nord.

Le tournoi, qui en était en double, a permis de couronner le couple formé de Céline Daoust et Yves Gendron.

Ceux-ci l'ont emporté sur Denis Beaudoin et Eric Vaillancourt, la seule équipe double masculin, au compte de 15-10, 17-18 et 15-10.

Au total, sept formations se sont disputées la vedette pour la victoire du tournoi.

Interrogé quant à savoir la raison de la présentation en double de ce tournoi de fermeture, le président du club, Jean-Pierre Pelletier, nous a expliqué qu'il voulait faire de l'événement une rencontre plutôt sociale et non un combat sous pression. A la fin d'une saison, poursuit-il, il est bon que les joueurs puissent se rencontrer dans des matchs amicaux, tout en mettant de côté le stress et l'énerverment pour quelque temps.

Le club de badminton «Smash» reprendra ses activités, pour la saison 1983-1984, dès la dernière semaine d'août. Cette année, le club a compté tout près de

150 membres.

Exécutif

La récente rencontre a donné l'occasion aux membres de former un nouvel exécutif, bien que peu de changements aient été faits comparativement à l'équipe de l'an dernier.

Ainsi, retrouve-t-on à la présidence Jean-Pierre Pelletier, à la vice-présidence Gaston Gagnon, au secrétariat Diane Parent et à la trésorerie Elaine St-Amant.

Soulignons que Gaston Gagnon agira aussi comme représentant à l'Association régionale de badminton Côte-Nord.



La Finale
des Jeux du Québec
du 12 au 23 août 1983

Le protocole revêt une grande importance

(C.P.) Qui n'est pas resté ébahi, au moins une fois dans sa vie, devant toute la magnificence déployée lors des cérémonies officielles marquant la présentation des Jeux du Québec? Mettre sur pied de telles cérémonies implique bien souvent de longues semaines de travail pour les nombreuses personnes oeuvrant dans les différents comités protocolaires. On mise d'ailleurs beaucoup sur le secteur du protocole car, n'est-ce pas l'un des domaines les plus représentatifs dans l'ensemble des Jeux.

Lors de la Finale des Jeux du Québec de Sept-Îles, on ne fera pas exception. Précisons ici que le secteur du protocole est responsable de l'application des règles à observer en matière d'étiquettes, et de présences dans toutes les cérémonies et relations officielles.

Les comités

Plusieurs comités sont en place afin d'assurer le mieux possible une présentation exceptionnelle de toutes les activités à caractère protocolaire.

En tout premier lieu, on retrouve le comité des **cérémonies d'ouverture et de clôture**. Il a pour principal mandat d'assurer la planification, l'organisation et la réalisation des deux cérémonies. Pour réaliser cet objectif, plusieurs personnes mettent la main à la pâte. Il y a un adjoint, qui a, en fait, la responsabilité du comité, un responsable de l'aménagement et de l'équipement, des préposés aux cérémonies d'ouverture et de clôture et un responsable devant s'occuper, entre autres choses, des hôtes de la mascotte et du matériel technique.

Le comité du **salon protocolaire** a comme but d'organiser l'accueil des invités identifiés par le Comité organisateur des Jeux du Québec. Il possède aussi son adjoint qui doit voir à déterminer le rôle du comité, à sélectionner son personnel et à préparer une cédule de travail, entre autres. On retrouve un responsable des tâches pertinentes au comité, comme le service de bar et la musique d'ambiance. Enfin, des préposés au salon protocolaire sont assignés.

La planification, l'organisation et la réalisation des remises au volet sportif sont sous les auspices du comité des **remises**. Un adjoint est en poste et a environ les mêmes responsabilités que son confrère du comité du salon protocolaire. Un responsable doit, pour sa part, mettre sur pied les modalités du transport pour les invités, hôtesse et le personnel. Ceci n'est, bien sûr, que l'une de ses nombreuses tâches. Enfin, des préposés sont appelés à jouer des rôles dans le domaine des communications, du transport et autres services.

Le comité **éthique et invitations** a, pour sa part, le mandat de coordonner le déroulement des activités et des invitations officielles. L'adjoint du comité a comme tâche particulière de dresser une liste de tous les représentants des organismes susceptibles d'être invités lors des cérémonies officielles. Des responsables des activités officielles et des invitations sont aussi en poste. Par ailleurs, des préposés sont en place et font approximativement le même travail que les préposés du comité des remises.

Le comité du **salon des anciens** est le dernier comité de la liste que l'on vient de dresser. Les personnes qui y travaillent, soit un adjoint, un responsable et des préposés, sont chargées d'accueillir les personnes ayant déjà oeuvré au niveau de l'organisation des Jeux du Québec antérieurs. Enfin, notons que les tâches de chacun sont semblables à celles des membres du comité du salon protocolaire.

**LE NORDIC
ET
LE SPORT:
NO 1**

Sept-Îles



Ligue de balle-lente des Francs Amis Molson Les Eponges blanchis

par Charlotte PAQUET

Après deux victoires consécutives enregistrées en début de semaine, les Eponges de la Brasserie Joliet, de la Ligue de balle-lente des Francs-Amis Molson, ont finalement dû plier l'échine, mardi dernier, devant les Ducs Laurentide du Motel Manic alors que ces derniers les blanchissaient au compte de 3 à 0. Ce fut sans l'ombre d'un doute, une cuisante défaite pour les Eponges. Christian Ross, des Ducs, a brillé en lançant un match d'un seul coup sûr.

Le dimanche 29 mai, l'équipe avait eu le dessus sur le 580 CHLC, de la Barrique et la Boucherie Chez Rosaire, 2 à 1. Le lendemain, les Eponges brillaient, une fois de plus, en remportant un match contre les Boucaniers des Entreprises J. Dufour & Fils au compte de 14 à 7. Soulignons la bonne performance d'Alci-

de Desbiens, des Boucaniers, qui a frappé deux coups sûrs.

Et les autres...

Dans les autres parties disputées cette semaine, les Texans des Pétroles Paré, Lechasseur Texaco et Manic Texaco ont défait les Ducs au compte de 8 à 6 et ce, dimanche dernier. Lundi, les Ducs mordaient aussi la poussière, cette fois-ci devant le 580 CHLC. Le match s'est terminé 2 à 1.

Enfin, mardi dernier, le 580 reléguait aux oubliettes les Texans et ce, au compte de 10 à 4.

Classe participation

Neuf matchs furent disputés en classe participation au cours de cette dernière semaine. Les Dismat de la Cie in-

dustrielle ont remporté deux victoires en autant de parties. Dimanche, ils ont défait les Patriotes du bar La Boustifaille 6 à 2. Le lendemain, ils revenaient en force en blanchissant 21 à 0 les Ours A & W.

Aussi, dimanche, les Charlots de Yellow Chaussures ont eu le dessus sur le Machin-up de 7-UP et du bar Le Routier au compte de 3 à 1. Les Ours ont aussi joué un très bon match, ce qui leur a assuré la victoire contre les As de Royal Pizza. Le compte final de la partie, 15 à 1.

Enfin, les Aigles du Arlequin devaient aussi accorder à leurs adversaires, soit les Eclairs du Rembourrage Bossé, qu'un seul point tout en en marquant six.

Lundi, les Aigles inscrivirent une autre victoire, cette fois-ci de-

vant les Charlots au compte de 10 à 7. Quant à eux, les Patriotes battaient à pleine couture les As et ce, 8 à 1. Enfin, les Eclairs avaient le dessus sur le Machin-up 5 à 3.

Le seul match disputé mardi permit d'assister à une éclatante victoire des Eclairs sur les Charlots alors que ces derniers devaient être défaits au compte de 8 à 0.

CLASSEMENT

COMPETITION

	PJ	V	D	MOY	DIFF
Boucaniers	3	2	1	666	—
Eponges	5	3	2	600	—
Ours	4	2	2	500	1/2
CHLC	4	2	2	500	1/2
Texans	4	1	3	250	1 1/2

PARTICIPATION

	PJ	V	D	MOY	DIFF
Aigles	3	3	0	1.000	—
Dismat	3	3	0	1.000	—
Eclairs	4	3	1	.750	1/2
Patriotes	4	3	1	.750	1/2
Ours	3	1	2	.333	2
Charlots	4	1	3	.250	2 1/2
Machin-Up et bar Le Routier	3	0	3	.000	3
As	4	0	4	.000	3 1/2

Tournoi des Francs Amis Molson 1983

Encore cet été, des dirigeants de la Ligue de balle-lente des Francs Amis Molson se relèvent les manches pour faire revivre des moments intenses aux amateurs sportifs de la région.

Le comité organisateur offre, les 21-22-23-24 juillet, aux équipes intéressées, masculines et féminines, dans les classes participation et compétition, de se disputer des bourses alléchantes.

Le tournoi est présentement dans sa phase préparatoire et les organisateurs entrevoient en faire un succès. D'autres informations vous seront fournies sous peu. A suivre.

Bon début pour les Etoiles et les Challengers

La Ligue de balle-lente féminine O'Keefe Légère, du secteur Hauterive, a débuté ses activités de la saison dimanche dernier par la présentation de trois matchs.

Dans le premier affrontement, les T-Birds de Steinberg ont été écrasés par la Super Machine du Marché Joliet au compte de 13 à 0. D'ailleurs, les T-Birds devaient également subir un autre blanchissage le lendemain, cette fois-ci devant les Etoiles de Michel Miller. Celles-ci n'ont fait qu'une bouchée des perdants en les défaits 19 à 0.

Le second match du programme d'ouverture a permis au Pentagone d'avoir le dessus sur les Coccinelles du parc Langlois par le compte de 5 à 2. Enfin, les Etoiles de Michel Miller devaient, par la suite, péter le feu une fois de plus en battant les Elites de l'épicerie Duguay de Ragueneau 16 à 7.

Le lundi 30 mai, les Buds du bar Le Reflet inscrivaient à leur fiche la première victoire en saison et ce, en défaits les Astros du dépanneur Allard par le compte de 9 à 2. Les Sélects O'Keefe du casse-croûte Lafèche devaient également, le même soir, remporter la victoire sur les Rigolettes O'Keefe 20 à 1.

Les Elites de l'épicerie Duguay ont dû battre en retraite, une seconde fois dans la semaine, devant les Challengers de la Brasserie Molson et ce, mardi dernier. Le compte final du match fut de 5 à 4. Le Pentagone, quant à lui, inscrivait sa première défaite en ne réussissant à marquer qu'un seul point dans la partie l'opposant aux Sélects, qui en inscrivaient un de plus. Enfin, la Super Machine rencontrait les Astros dans un match qui devait se terminer 11 à 5 pour les Astros.

Trois matchs furent également disputés mercredi. Les Buds ont défait les Rigolettes 8 à 1 pendant que les Challengers écrasaient les Coccinelles 21 à 0. La Super Machine réussissait également un blanchissage aux dépens du Pentagone au compte de 7 à 0. Les trois dernières parties de la semaine, disputées jeudi, ont permis d'assister à une victoire éclatante des Sélects devant les Coccinelles. Les Sélects ont inscrit 18 points tout en accordant que 2 aux Coccinelles. Les Challengers devaient, de plus, réussir leur troisième victoire de la semaine en défaits les Buds 12 à 8.

Championnat provincial de baseball senior

RENDEZ-VOUS A FORESTVILLE



Le directeur régional de la Fédération de baseball du Québec, Léonard Pelland, le directeur du Service des loisirs de la ville de Forestville, Richard Groulx et le représentant municipal de Forestville, Jeff Duguay, ont procédé à la signature officielle du protocole d'entente.

par Paul FORTIER

Six régions tenteront de déloger la Ligue senior majeure du Québec et leur lanceur Bill Lee lors du championnat provincial de baseball senior du Québec qui aura lieu les 29, 30 et 31 juillet prochains au parc Charles Lapointe de Forestville. Ce sera la première

fois que cette prestigieuse rencontre se tiendra sur la Côte-Nord.

En plus des détenteurs en titre de la région métropolitaine, les amateurs verront en action les équipes de la Côte-Nord, surprenants médaillés d'argent l'an dernier, les Laurentides, médaillés de bron-

ze, la Mauricie, l'Outaouais, le Bas Saint-Laurent et l'Estrie.

Un gros défi

Le championnat provincial 1983 constituera un gros défi pour les organisateurs et pour l'équipe de la Côte-Nord.

Pour un, le comité organisateur, présidé par Serge Desbiens, entend faire de ce tournoi l'événement sportif par excellence de l'année. Il a la ferme intention de recevoir avec panache les équipes participantes et les quelque 2 000 visiteurs attendus. Pour ce, il présentera un programme varié qui, en plus du tournoi comme tel, prévoit la venue des Nordiques de Québec pour un match de balle molle, celle des Elites junior du Québec pour un match d'exhibition et la présentation des joueurs étoiles de la Côte-Nord.

Cette équipe de la Côte-Nord aura une pression énorme sur les épaules. D'abord, elle voudra montrer à son public que sa médaille d'argent obtenue l'an dernier à Mont-Laurier n'était pas un accident de parcours. Elle sera avantagée en jouant à domicile puisqu'elle n'aura pas à subir la fatigue des voyages qui l'avait affectée ces deux dernières années. De plus, elle pourra miser sur un effectif complet, ce qui n'a jamais été le cas auparavant.

Néanmoins, il reste que les champions de la Ligue majeure du Québec sont et demeureront les favoris enco-

re en 1983.

Comme dans le passé, le tournoi empruntera la formule du double élimination, ce qui assure chaque équipe d'une participation à au moins deux parties. L'équipe gagnante se verra ouvrir la porte vers le championnat canadien à Sudbury, du 19 au 21 août prochains.

Guy Saint-Laurent

Comme plusieurs l'appréhendaient, c'est Guy Saint-Laurent de Baie-Comeau qui a été choisi président honoraire de la compétition. Le comité organisateur en a fait une sélection unanime.

Monsieur Saint-Laurent est celui-là même qui a donné un nouvel élan au circuit régional en repartant la ligue il y a deux ans.

Guy Saint-Laurent s'occupe de baseball et de sport depuis plus de quinze ans et il mérite amplement l'honneur qu'il reçoit.

Bref, le championnat provincial de baseball senior a tous les éléments pour connaître un vif succès. Le seul élément qui pourrait entraver la bonne marche du tournoi est une température peu clémente.

La Ligue de balle-lente féminine Laurentide

CLASSEMENT

	PJ	V	D	PTS
Picasso	1	1	0	1
Bar Amigo	1	1	0	1
Barrique	1	1	0	1
P.A.F.	1	1	0	1
P.D.G.	1	0	1	0
Uniprix	2	0	2	0
Electrocutes	1	0	1	0

ERRATUM STEINBERG

Dans notre circulaire de fin de semaine, les produits suivants auraient dû se lire comme suit:

En page 6, rôti de palettes désossé, roulé: 4.30 kg - 1.95 lb
Pâtés impériaux avec viande Wong Wing, paquet de 567 g - 10 pâtés: \$2.69
En page 7, rôti de côtes croisées désossé: 5.18 kg - 2.35 lb.

Nous nous excusons auprès de notre clientèle
LA DIRECTION

Ligue régionale de balle-rapide O'Keefe C'EST UN DEPART !

par Charlotte PAQUET

Le programme d'ouverture de la Ligue régionale de balle rapide O'Keefe a pu finalement avoir lieu, dimanche dernier, quoique les caprices de dame nature en est apparu plus d'un. Le tournoi d'ouverture, prévu samedi, avait été annulé à cause de la pluie. Ainsi donc s'est amorcée une autre saison dans la jeune histoire de cette ligue.

Dans le premier affrontement, les Silencieux Radiateurs Manicouagan étaient opposés aux Brasseurs des Trois-Barils. Fait cocasse, ce sont les deux mêmes formations qui se sont rencontrées en finale l'an dernier. D'ailleurs, les Brasseurs ont, cette fois-ci aussi, disposé des Silencieux par le compte de 3 à 0.

Selon le publiciste de la ligue, Yvan Lévesque, ce fut un excellent match au cours duquel les deux lanceurs ont brillé. C'est cependant Benoît Côté (1-0), qui fut crédité du gain. Bob

Morneau (0-1) a, pour sa part, essuyé la défaite.

Quant au jeu défensif, il semble que l'on ait assisté à de très bonnes performances, tant du côté des Brasseurs que de celui des Silencieux.

4e manche

Ce n'est qu'à la quatrième manche que les premiers buts du match furent comptés et ce, par les Brasseurs sur un coup sûr opportun du frappeur d'urgence François Latendresse. Le jeu devait permettre, en effet, à Germain Hovington et Michel D'Amours d'inscrire les deux premiers points de la partie.

En sixième manche, les Silencieux, reprenant quelque peu du poil de la bête, ont réduit l'écart grâce au double de Léo Simard qui a poussé Benoît Otis au marbre. Cependant, les Brasseurs devaient répliquer au bâton alors que Daniel Côté marquait un rou-

lant frappé par Raymond Brisson.

En septième manche, bien que les Silencieux soient revenus à la charge en comptant un point grâce au simple réussi par Bob Morneau, qui devait permettre à Jean-François Dauteuil de traverser le marbre, Raymond Côté, des Brasseurs, a mis fin au match en retirant Pierre Bernatchez sur un ballon au champ centre.

François Latendresse, des Brasseurs, fut le meilleur frappeur de la partie en réussissant un coup sûr en une seule apparition et deux points produits.

Pointage serré

Le deuxième match a opposé les Bocks du Riviera au Bistro-Bar. La victoire est d'ailleurs allée à cette dernière formation. Le Bistro-Bar a, en effet, défait les Bocks au compte

de 1 à 0 alors que les deux équipes ne pouvaient faire mieux que de marquer deux coups sûrs chacune.

Francis Lemieux (1-0) et Serge Girard (0-1) ont tous deux fait un excellent travail au monticule. Lemieux a évincé sept frappeurs sur des prises en plus de n'accorder qu'un but sur balle.

L'unique point du match fut inscrit en sixième manche sur un simple de Eddy Pelletier qui permit à Denis Gervais de traverser le marbre. Au préalable, Gervais avait bénéficié d'un but sur balle pour se rendre au premier coussin.

Du côté des Bocks, précisons que seuls deux coureurs ont réussi à atteindre le 2e but.

Eddy Pelletier reçut le titre de meilleur frappeur puisque c'est lui qui fit produire le point victorieux avec un coup sûr en trois présences.



L'ouverture officielle de la saison fut faite par Messieurs Jacques Fournier et Michel Morrisette de la Brasserie O'Keefe qui, pour l'occasion, se sont improvisés frappeur et lanceur.

Pour les Brasseurs Un premier blanchissage

par Charlotte PAQUET

Le premier blanchissage de la saison dans la Ligue de balle-rapide a été enregistré, mercredi dernier, lors du match mettant en présence les Brasseurs des Trois-Barils

et le Bistro-Bar. Les Brasseurs n'ont eu aucune peine à battre leurs adversaires par le compte de 11 à 0.

La chance n'était vraiment pas du côté du Bistro-Bar puisque celui-ci n'a réussi aucun point sur 4 coups sûrs tout en inscrivant une erreur et en laissant 8 coureurs sur les buts.

Les Trois-Barils ont, pour leur part, inscrit 11 points sur 10 coups sûrs. Ils ont, de plus, fait 3 erreurs et laissé 3 hommes sur les buts.

Normand Dero, des Brasseurs, a été crédité de la victoire. Dero effectue cette année un retour à la balle-rapide et, dans les circonstances, il a affiché une très belle tenue lors de ce match. Le lanceur pendant fut Yvon Laflamme du Bistro-Bar.

D'autre part, Francis Lemieux du Bistro-Bar et Yvan Lévesque des Trois-Barils se sont particulièrement signalés à l'offensive. Le premier a frappé 2 coups sûrs en 2 apparitions tandis que Lévesque en a réussi 2 en 4 présences, tout en inscrivant à sa fiche 3 points comptés et 2 points produits.

Enfin, rappelons que les Brasseurs comptèrent 5 points en 1ère manche, 3 en 2e et 3 en 3e.

Second match

Dans le second

match du programme double, les Bocks du Riviera ont difficilement défait les Silencieux Radiateurs Manicouagan au compte de 6 à 5.

Chute-aux-Outardes a marqué 5 points sur 4 coups sûrs et a, de plus, produit une erreur tout en laissant six coureurs sur les buts.

Les Silencieux ont, pour leur part, inscrit 6 points sur les 12 coups sûrs tout en produisant 3 erreurs. Sept coureurs étaient laissés sur les buts.

Gaétan Bélanger, des Bocks, fut le meilleur attaquant de son équipe en comptant 2 coups sûrs en 3 présences au bâton. Pierre Bernatchez et Yvon Pouliot, des Silencieux, brillèrent aussi en inscrivant respectivement 3 coups sûrs en 4 apparitions, 1 point compté et 2 points produits; et 3 coups sûrs en 4 présences, 3 points comptés et 1 point produit.

Les Bocks ont compté leurs cinq points en première manche contre le lanceur partant Eric Bilodeau. Les Silencieux, quant à eux, marquaient 1 point en 1ère, 1 en 2e, 2 en 3e, 1 en 5e et, finalement, le point victorieux en 7e manche. Ce fut d'ailleurs grâce au double frappé par Yvon Pouliot qui a permis à Pierre Bernatchez de passer le marbre.

par Charlotte PAQUET

Les Hiboux du restaurant Le Brasier et les Marchands des Galeries Forestville se sont livrés un magnifique duel lors du match qui les opposait, jeudi dernier, sur le terrain du parc Laval. Le compte final devait être de 7 à 6 au profit des Hiboux.

La formation gagnan-

Ligue régionale de baseball senior Molson Magnifique duel entre les Hiboux et les Marchands

te s'est assuré la victoire en septième manche. Ceci, grâce à un simple réussi par Robert Guy alors que tous

les buts étaient occupés. Trois points, dont le victorieux, furent ainsi inscrits à la fiche du Brasier.

Le meilleur joueur du match à l'attaque fut d'ailleurs Robert Guy qui a produit 3 coups sûrs en 5 apparitions. Du côté des Marchands de Forestville, Bruno Lejeune a également fort bien paru. Il a réussi 2 coups de circuit qui devaient être bons pour 3 points.

Quant aux lanceurs, Gilles Arsenault, des Hiboux du restaurant Le Brasier, fut crédité de la victoire. Soulignons que Arsenault, dont la fiche est de 2 victoires et aucune défaite, était venu en relève à Roger Giasson et ce, en septième manche.

Le lanceur perdant fut Jacquelin Martel, des Marchands. Martel, qui possède une fiche d'une défaite et aucune victoire, avait aussi pris la relève du lanceur partant, Jacques Bouchard.

Retour en force

Les Ambassadeurs de Hauterive ont effectué un brillant retour en force en cinquième

manche, dans le match qui les opposait aux Légionnaires de Sports/Experts, ce qui leur a assuré la victoire. Ayant eu à deux reprises 6 points à rattraper pour rejoindre les Légionnaires, ils ont finalement terminé le match en les défaisant au compte de 10 à 9.

Hauterive a pris les devants pour la première fois du match en cinquième manche grâce à 4 points non mérités. La défensive des Légionnaires commençait alors à montrer des signes de faiblesse et de fatigue.

C'est Marcel Labelle qui devait faire, plus tard, la différence en attaque en inscrivant 3 coups sûrs en 4 présences au bâton. Les magnifiques jeux du frappeur ont d'ailleurs fait produire 5 points.

Cependant, ça ne s'arrêtait pas là puisque Labelle devait frapper un triple, alors que les buts étaient tous occupés, pour faire produire le point victorieux.

Somme toute, c'est la défensive des Légionnaires qui a causé sa perte car, du côté attaque, ils ont réussi pas moins de 14 coups

sûrs.

Martin Lévesque des Ambassadeurs, qui était venu en relève à Denis Deschênes, a été crédité du gain. Lévesque a une fiche de une victoire et une défaite.

En ce qui regarde les Légionnaires et Sports/Experts, c'est Marco Dumont qui a subi la défaite. Marco possède à son actif une victoire et une défaite.

Prochaines parties

Le calendrier de la Ligue régionale de baseball senior prévoit uniquement deux parties pour la prochaine semaine. Ainsi, dimanche, les Hiboux du restaurant Le Brasier doivent rencontrer les Ambassadeurs de Hauterive, à 14 h, sur le terrain du Centre Henri-Desjardins.

Le jeudi 6 juin, les Marchands des Galeries Forestville visitent les Légionnaires et Sports/Experts dès 20h.

Mentionnons enfin que le match qui devait être disputé mardi dernier entre les Ambassadeurs et les Marchands, a été remis à une date ultérieure.



Robert Guy fut le meilleur joueur du match disputé entre les Hiboux et les Marchands. C'est d'ailleurs à lui que revient la marque du point victorieux.

CLASSEMENT

	V	D	DIFF
Hiboux	2	1	—
Ambassadeurs	1	1	1/2
Marchands	1	1	1/2
Légionnaires	1	2	1

L'équipe répétera-t-elle son exploit de 1982? Brillantes performances du Picasso

par Charlotte PAQUET

La Ligue de balle-lente féminine Laurentide, du secteur Baie-Comeau, a débuté sa saison 1983, dimanche dernier, par la présentation de deux matchs.

Dans le premier affrontement, l'équipe du

Picasso a brillé de tous ses feux, comme elle l'avait fait au cours de la dernière saison. Le Picasso a complètement pris la partie en main en inscrivant au pointage 17 buts alors que ses adversaires, les Pattes de Gazelle, ne pouvaient faire mieux que la marque

d'un but.

D'autre part, le deuxième match a permis au bar Amigo de réussir leur première victoire de la saison. Pour ce faire, elles devaient défaire le Uniprix-Mouska au compte de 6 à 2.

Les deux parties disputées lundi ont permis

à la Barrique et aux Pétées au frette de marquer, elles aussi, leur première victoire. La Barrique a défait les Electrocutées 13 à 6 alors que les Pétées au frette se montraient sans merci devant le Uniprix-Mouska en remportant la partie au compte de 17 à 1.

Bravo, Pierre Morel



Pierre Morel, commentateur-interviewer à Radio-Canada, est le récipiendaire du Méritas (83) décerné par la Fédération provinciale de patinage de vitesse du Québec au journaliste ayant contribué le plus efficacement, par ses recherches et ses écrits, au progrès et à la popularité du patinage de vitesse. Bravo, Pierre!



Dynamique, toujours à la pointe de l'actualité.
Le sport comme vous l'aimez, à Radio-Canada
Gaspésie - les Îles

Ce qu'il faut retenir:

c'est que la Caisse populaire Desjardins
de Baie-Comeau

PRÊTE DE L'ARGENT!

- sur prêt personnel (auto, meubles, etc.)
- sur marge de crédit personnel
- sur prêt hypothécaire
- sur prêts commercial et industriel
- sur marge de crédit commercial.

A LA CAISSE POP, DES TAUX DES PLUS CONCURRENTIELS ET UN PERSONNEL DES PLUS COMPETENTS!

la caisse populaire  desjardins

de Baie-Comeau
296-3339



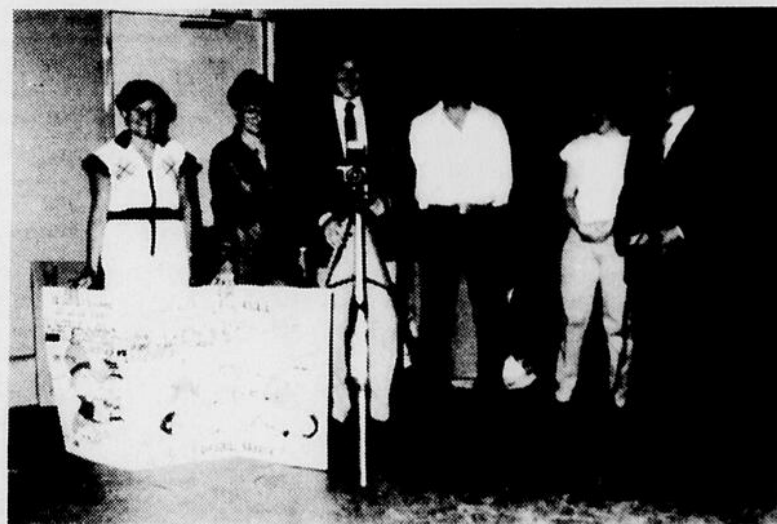
Les employés du magasin

Woolco

soulignent le départ de Fernand Rioux



C'est le mercredi 25 mai dernier que tous les employés ont souligné, par leur présence, le départ de M. Rioux qui a été transféré à Ottawa comme assistant directeur d'un nouveau magasin.



Ici, on voit M. Rioux exhibant fièrement son ensemble photographique qui lui a été offert par tous les employés du magasin. Sur la photo, il est entouré de Mme Parent, Mme Gendron, Clarence Normand, Sylvie Laflamme et M. Latulipe, directeur général du magasin Woolco de Hauterive.



M. Latulipe et Mme Gendron ont offert une jolie gerbe de fleurs à Mme Rioux.



M. Rioux était grandement apprécié chez Woolco.

**MERCREDI
SEULEMENT**

**8 JUIN
SEULEMENT**

VENTE **6** HEURES

**PORTES
OUVERTES**

de 18 h à minuit

**UN SOIR
SEULEMENT**

Ameublement BF Inc., le plus grand choix de meubles dans la région, vous offre une
SUPER-SOIREE D'AUBAINES

Télévision 20 pouces

Hitachi, 3 ans garantie.
SUPER-PRIX

549 \$

Nous avons une équipe de vendeurs supplémentaire pour mieux vous servir!

Le magasin ouvrira ses portes mercredi à 18 heures seulement.

RABAIS
jusqu'à
70%

Nous acceptons VISA et MASTER CHARGE

Ameublement BF est reconnu pour le service!

Mobilier de cuisine

5 mcx

329 \$

Télévision 14 pouces

Hitachi, 3 ans garantie.
Contrôle à distance.

499 \$

QUANTITES LIMITEES sur plusieurs de nos spéciaux

PREMIER ARRIVE !

PREMIER SERVI !

SUPER-PRIX LIQUIDATION

sur tous les appareils ménagers

•cuisinières •réfrigérateurs
•micro-ondes •etc...

Mobilier de chambre

complet avec 1 table de nuit

389 \$

Télévision 20 pouces

Hitachi, 3 ans garantie.
Contrôle à distance.
SUPER-PRIX

699 \$

Des centaines de spéciaux non annoncés sur cette page.

Les quantités sont limitées sur plusieurs de ces spéciaux.

Lot de bibliothèques en

SUPER-SPECIAL

Lit capitaine et lit princesse

209 \$

ET PLUS ENCORE !

C'est une vente de débarras à des prix ridicules.

1 mobilier de chambre de luxe

Rég.: 2 500 \$
Spécial liquidation:

1 299 \$

Ensemble de matelas et sommier

39 pouces: **129 \$**

54 pouces: **199 \$**

Divan-lit

Super-spécial liquidation

339 \$

NOUS DEFIONS TOUTE CONCURRENCE

FACILITES DE CREDIT

Nous acceptons VISA et MASTER CHARGE et FINANCEMENT sur place



**AMEUBLEMENT
BF INC.**

846, rue Bossé, Hauterive

FACILITES DE CREDIT

Nous acceptons VISA et MASTER CHARGE et FINANCEMENT sur place